



LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 165

MONTRÉAL, LE MARDI 19 JUILLET 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

Le rock de la rentabilité

Les FrancoFolies de la Rochelle: un budget pas facile à boucler

Sylvain Cormier

Il avait tellement les traits tirés, le Jean-Louis, qu'il lui fallait faire gaffe à chaque pas de ne pas se piétiner les joues. La nuit avait été longue, la cuite proverbiale et le petit matin glauque. En plus, le grand manitou des FrancoFolies de La Rochelle n'avait pas que des bonnes nouvelles pour sa tribu.

En effet, le dixième anniversaire de l'événement rochelais, duquel sont nés les rejets bulgare, belge et québécois (les FrancoFolies de Montréal auront lieu, rappelons-le, du 5 au 13 août), rayon bouclage du budget, aura quelque peu déçu ses organisateurs et son papa Jean-Louis Foulquier. Certes, le taux de fréquentation a augmenté, et les 65 000 entrées payantes (avant le grand show final de dimanche) se comparent avantageusement aux 75 000 de 1993 (quoique la programmation de cette année était beaucoup plus fournie), mais les subventions n'ont pas suivi. Foulquier souhaitait une formule tripartite à parts égales billetterie-commanditaires-gouvernement: il n'a obtenu que 23% de l'Etat français. En plus, il y avait le foot, les demi-finales et la grande finale de la coupe du monde, qui coïncidaient avec le festival et qui expliquaient sans doute la défection partielle des masses laborieuses.

Si le père Foulquier a promis la tenue d'onzième Francos aux mêmes dates l'an prochain (du 12 au 17 juillet), il avait néanmoins un océan de lassitude dans le ton, et n'a pu s'empêcher d'avouer qu'il en avait «ras les couilles» de se battre l'année durant. Finalement, dans un grand geste symbolique, il s'est adressé à ses «amis»: «Après avoir mené depuis dix ans le combat des FrancoFolies, j'entreprends un second combat, que j'ai d'ailleurs déjà gagné, contre... l'alcool.» Et Foulquier de porter à l'assistance un toast de... club soda. On l'a applaudi chaleureusement.

Ces FrancoFolies, on l'a dit, auront été plus que jamais celles des Québécois: Plamondon a été décoré, en plus de se payer deux heures d'auto-glorification en plein quatorze juillet; Daniel Lavoie et Charlebois ont renouvelé leur baux respectifs avec des shows enlevants; Daniel Bélanger a consolidé ses acquis; Sylvie Paquette a trompé le mauvais sort qui l'avait confinée en début de festival; Rudeluck s'est gagné à l'énergie brute un public tout neuf qui s'en souviendra; Vilain Pingouin s'est offert un tonitruant baroud d'honneur (la rumeur de la scission prochaine du groupe a couru, voire galopé dans tout le port; le chanteur et auteur-compositeur Rudy Caya songerait déjà à son premier album solo).

Encore dimanche, un doublé de groupes québécois, les vigoureux Zébulon et 3/4 Putains, ont efficacement préparé la Maison des étudiants pour le groupe à consonnance typiquement française que le public attendait, les redoutables No One Is Innocent... Jusqu'à Yvon Rioux, chansonnier québécois sorti de nulle part, remarqué fortuitement par Foulquier en décembre dernier, invité sur-le-champ à La Rochelle, qui a agréablement surpris tout le monde avec un show d'excellent niveau à la Salle Bleue de la Coursive, se méritant de surcroît le Prix Sentier des Halles, décerné par un jury de douze membres. Résultat, Rioux sera programmé toute une semaine en 1995 dans la sympathique petite salle parisienne (où les Maurand et Clarika ont fait leurs premiers pas dans la capitale).

Mon séjour en terre ancestrale (les Cornier viennent de La Rochelle) m'a également permis de développer un nouveau critère d'évaluation des spectacles: le degré de capacité à s'exprimer entre les chansons. Rarement éloquence et grandiloquence, simplicité et prétention, brillance et bêtise, art de conter et babil incontrôlable n'auront été aussi clairement distincts. D'un côté, il y avait l'incroyable Alain Souchon, d'une intelligence et d'une sensibilité rares, qui, en plus de livrer à l'Esplanade Saint-Jean d'Acre l'un des seuls spectacles véritablement exceptionnels des FrancoFolies, a tenu en son total pouvoir une foule de 12 000 personnes avec des histoires impossibles qu'il menait à l'absurde sans jamais en faire perdre les fils. Il y avait aussi l'inénarrable Clarika (à laquelle je réitère ma demande en mariage...), qui est parvenue à nous faire croire qu'elle avait eu une liaison avec Mick Jagger et qu'une triste histoire d'amour s'était jouée entre son pianiste et une vache. Et il y avait aussi l'acide Juliette, qui a trempé une fois de plus sa magnifique langue de vipère dans le vitriol. Et il y avait même Charlebois, qui ne l'avait pas dans sa poche, la langue, et qui a multiplié les *one-liners* dévastateurs pendant sa portion de la Nuit québécoise au parking Saint-Jean d'Acre.

De l'autre côté, il y avait Plamondon le Légionnaire d'honneur, qui perdait tous ses moyens et tous ses mots dès qu'il se présentait sur la scène de l'Esplanade et n'arrivait qu'à balbutier épithète sur épithète à sa propre gloire. Il y avait aussi les deux lauréats de Granby, Denis Richard et Geneviève Marin, qui ont bêtement gaspillé le tiers de leurs quarante minutes respectives à réciter leurs curriculum vitae, à en faire fuir médias et spectateurs par dizaines. Et il y avait sans doute aussi, je dois bien l'admettre, mon vénéré rocker Eddy Mitchell qui, ayant probablement un peu trop multiplié les doubles rasades de tord-boyaux, machouillait tellement ses présentations qu'il en avalait ses consonnes. Entre les deux, il y avait les hommes et femmes de peu de mots, qui ont préféré laisser cracher leurs amplis. Vous en découvrirez quelques-uns aux FrancoFolies de Montréal: Sinclair, Mano Solo, Alana Filippi, Soon E MC. Ils joueront tous gratuitement, sur la Catherine ou dans l'agora du Complexe Desjardins. A ce prix-là, il n'y rien à dire et tout à écouter.

CULTURE

Nuits d'Afrique: inégales

PAGE B 8



ÉCONOMIE

Nesbitt et Burns Fry se fusionnent

PAGE B 2



POLITIQUE

Manning arrive à Montréal

PAGE A 4

Une messe pour le fédéralisme

Johnson rentre bredouille d'Ottawa sur la question de la main-d'œuvre, mais fort de l'appui des autres premiers ministres à la veille des élections

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

L'accord historique sur le commerce intérieur signé hier entre les provinces et Ottawa a pris des allures d'ode au fédéralisme et d'un coup de pouce solidaire de Jean Chrétien et des premiers provinciaux à Daniel Johnson pour empêcher l'élection d'un gouvernement souverainiste au Québec.

L'importante entente commerciale sonnait la levée des barrières commerciales entre toutes les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral conclue hier à Ottawa a permis de faire dire au premier ministre Jean

Chrétien que ce n'était plus le temps des «chicanes», mais celui de faire «marcher le pays».

Pourtant, cet accord, dont les bases avaient été acceptées par les parties le 30 juin dernier, reste en bien des points incomplet et n'a pas permis au premier ministre Daniel Johnson de rentrer à Québec avec un semblant d'entente sur la main-d'œuvre dans les poches.

Ironiquement, en ce jour où tout le monde louangeait les bienfaits du fédéralisme, le Québec était hier la seule province avec l'Alberta à n'avoir pas signé avec Ottawa une entente parallèle pour «améliorer l'efficacité de la fédération», destinée à éviter le double emploi et le chevauchement.

«L'histoire du Canada est faite d'étapes successives» a expliqué à ce titre le premier ministre Chrétien, ne cachant pas qu'il restait des discussions à avoir avec le Québec et que «ça tiraille» encore dans le dossier de la main-d'œuvre.

Mais sur le front du fédéralisme, les premiers ministres ont tous présenté un tableau uni et sans faille.

VOIR PAGE A 8: MESSE

VOIR AUSSI

Réaction du patronat québécois.....B 2

Nouvelle baisse du taux préférentiel

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Autre baisse du taux préférentiel des banques, une deuxième en sept jours, le recul généralisé de 25 points de pourcentage observé hier laissant présager un repli correspondant du taux d'escompte fixé aujourd'hui par la Banque du Canada. Le dollar canadien a retrouvé une certaine stabilité qui, à défaut de commander un déplacement vers le bas de la grille des taux d'intérêt sur les prêts à la consommation au pays, appelle un assouplissement, encore timide toutefois, des coûts de financement à long terme.

«Le marché obligataire a retrouvé un certain calme depuis une semaine, surtout depuis que l'évolution du dollar canadien se soit détachée des soubresauts du dollar américain face au yen et au mark, a souligné Dominique Vachon, économiste à la Banque Nationale. Les taux obligataires de 10 ans, véritable référence du coût du financement, sont passés de 9,32% à 8,93% en une semaine, ce qui témoigne d'un certain apaisement. Il n'en demeure pas moins qu'avec un taux d'inflation en définitive nul, nous demeurons tout de même aux prises avec des taux réels et des écarts entre les taux canadiens et américains particulièrement élevés.»

L'accalmie sur le marché obligataire et un dollar canadien tonifié, se

VOIR PAGE A 8: PRÉFÉRENTIEL

BOSNIE

Les Musulmans acceptent le plan de paix

PAGE A 5



L'explosion a soufflé l'immeuble de sept étages qui abritait à Buenos Aires les locaux de la principale organisation juive d'Argentine. Une centaine de personnes se trouvaient dans l'édifice au moment de l'attentat.

PHOTO AP

Attentat antisémite à Buenos Aires

Menem ferme les frontières

Buenos Aires (Reuter) — Une violente explosion, sans doute due à une bombe, a ravagé les locaux de la principale association juive d'Argentine hier à Buenos Aires, faisant au moins 17 morts et 127 blessés, a-t-on déclaré de source autorisée.

Le bilan s'aggrave au fur et à mesure que les sauveteurs retirent les corps des victimes des décombres du bâtiment de sept étages qui abritait le siège de l'Association mutuelle israélienne argentine. Il pourrait s'élever à vingt morts.

Le président Carlos Menem a déclaré qu'il s'agissait presque à coup sûr d'un attentat à la bombe et que ses auteurs devaient être empêchés de quitter le pays. Il a ordonné la fermeture des frontières, des ports, des aéroports et des gares et convoqué un Conseil des ministres extraordinaire.

«Ces monstres ne méritent pas de vivre parmi nous», a-t-il dit à la télévision.

Le gouvernement argentin a décrété un deuil national de trois jours à la suite de cet attentat.

L'immeuble de sept étages de l'AMIA, situé dans le quartier «onze», où réside une grande partie de la communauté juive de Buenos Aires, a été soufflé par l'explosion.

Une centaine de personnes se trouvaient dans le bâtiment lorsque l'explosion s'est produite, peu avant 10h00 locales. On ignore combien sont encore bloquées sous les décombres.

L'attaché de presse de la présidence, Raul Burzaco, a dit que deux personnes avaient été interpellées alors qu'elles étaient sur le point de quitter le pays par avion. Il a précisé qu'aucune charge n'avait encore été retenue contre les personnes arrêtées, dont il n'a pas donné la nationalité.

VOIR PAGE A 8: ATTENTAT

Ma cabane à sucre au Canada

Manger de la tire sur la neige artificielle en juillet: «Vachement typique!»

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

La semaine dernière, jeudi 14 juillet, alors qu'il faisait 25 degrés à l'ombre sur l'île d'Orléans, j'ai vu de mes yeux vu des touristes français célébrer leur Fête nationale en mangeant de la tire d'érable sur fond de neige artificielle. Je les ai aussi vu avaler de la soupe aux pois, du jambon fumé, du ragoût de pattes de cochon et un peu de «bines» mais pas trop. Certains Parisiens ont même appris devant moi à taper de la cuiller et répondre aux chansons de Charlie, le Loup-garou de l'île, un «calex» folkloriste.

Cela se passait à l'En-Tailleur, une cabane à sucre de 325 places ouverte de mars à novembre. Il en existe une vingtaine d'autres sur l'île. Plus de la moitié sont en activité six à douze mois par année, pour satisfaire une clientèle composée à plus de 70% de touristes, surtout des Français. Des centaines d'autres cabanes des Bois-Francs au Saguenay initient à «notre distinction... nos traditions», à l'année longue comme le dit le pub de l'En-Tailleur.

«C'est exactement ce que j'attendais, très typique et très folklorique», expliquait Laurence Leclair en mordillant dans le bâton de «pop-



CLICHÉS D'ÉTÉ

VOIR PAGE A 8: CABANE



Amenez-en de la tradition! Un groupe de touristes français déguste de la tire d'érable sur fond de neige artificielle. La scène a été croquée le 14 juillet dernier, à la cabane à sucre L'En-Tailleur, à St-Pierre, sur l'île d'Orléans.

PHOTO STÉPHANE BAILLARGEON

INDEX

Agenda B6
Avis publics B4
Classées A4
Culture B8
Économie B2
Éditorial A6
Le monde A5
Mots croisés A4
Les sports B5

MÉTÉO

Montréal
Ciel variable.
Max: 27
Québec
Nuageux avec
éclaircies. 40% de
possibilité d'averses.
Max: 26
Détails en A 4

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

AMBASSADEUR CANADIEN MENACÉ

Moscou (PC) — L'ambassadeur canadien en Russie aurait reçu des menaces de mort récemment, une nouvelle qui a entraîné un renforcement des mesures de sécurité à l'ambassade. Selon un journal moscovite, les menaces pourraient être le fait de terroristes. «Nous prenons les mesures de sécurité requises pendant que nous évaluons la gravité de la menace potentielle, a déclaré un membre de l'ambassade qui a refusé d'être identifié. Pour des raisons de sécurité, nous ne pouvons commenter la nature des menaces ou des mesures prises.» A Ottawa, le porte-parole du ministère des Affaires extérieures Ariel Delouya a aussi indiqué que pour des raisons de sécurité, le ministère ne pouvait commenter la nature des menaces ou des mesures de sécurité adoptées. Citant des sources non identifiées, le journal de langue anglaise *Moscow Tribune* rapportait samedi que l'ambassadeur canadien Jeremy Kinsman, de même que son homologue américain Thomas Pickering, avaient tous deux reçu des menaces de mort récemment, émanant peut-être d'une «organisation terroriste du Moyen-Orient».

QUÉBÉCOIS COURONNÉ

Québec (PC) — Un Québécois qui enseigne à l'Université Laval, Michel Tétu, vient d'être nommé Chevalier de la Légion d'honneur. Cette haute distinction couronne une carrière menée au service de la francophonie. En plus d'enseigner à l'Université Laval en lettres et à l'Université de Sudbury, M. Tétu a été le premier secrétaire de l'Association des universités de langue française. Il a de plus présidé le Conseil international des études françaises et le Conseil des études francophones. Le nouveau Chevalier de la Légion d'honneur a aussi participé activement à tous les Sommets de la francophonie tenus depuis 1986. Docteur en lettres, M. Tétu est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages dont plusieurs portent sur la francophonie. Il est aussi directeur de la revue *L'Année francophone internationale*. L'éminent québécois est aussi Officier de l'Ordre national du mérite, Chevalier de l'Ordre de la Pléiade et Chevalier de l'Ordre d'Henri IV.

SPIDERMAN FRANÇAIS

Chicago (AFP) — Un touriste français de 32 ans a été interpellé dimanche par la police de Chicago (Illinois) après avoir escaladé avec ses seules mains les 40 étages d'un gratte-ciel du centre-ville, a-t-on appris hier auprès des autorités locales. Alain Robert, arrêté alors qu'il venait d'escalader l'immeuble en verre du Citibank-Citicorp Center, a expliqué que les attractions touristiques de la «Windy City» avaient fini par l'ennuyer et qu'il avait voulu voir la ville d'un autre point de vue. «Il nous a dit qu'il avait pratiqué l'escalade en France», a indiqué le lieutenant Vince Russo de la police de Chicago. Le grimpeur disposait d'une paire de gants pour seul équipement et a mis 45 minutes pour réaliser son ascension le long d'un câble courant sur le côté de l'immeuble. Placé en détention préventive pour être entré sans autorisation sur une propriété privée, il a été libéré dimanche contre le paiement d'une caution de 100 dollars.

La Régie des rentes du Québec publie ses chiffres

Chaque famille québécoise a reçu une aide de 4800 \$

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Les familles québécoises ont bénéficié en 1993, d'une aide gouvernementale totale de 4,6 milliards de dollars.

Ces subventions constituent une aide moyenne de 4800 dollars par famille.

Tels sont les chiffres rendus publics hier par la Régie des rentes du Québec.

Ces statistiques n'incluent que les subventions gouvernementales distribuées directement ou sous forme de réduction des impôts. Elles n'incluent pas non plus les subventions visant les enfants de dix-huit ans et plus, ni celles défrayées par la voie du système d'éducation ou des soins de santé.

Dans l'ensemble, l'étude diffusée par la Régie mentionne que près des trois quarts, soit 73% de l'aide aux familles, sont versés à des familles dont le revenu est inférieur à la moyenne.

En vertu des critères de l'étude, ce revenu moyen par famille québécoise se chiffre à 50 000 dollars par année.

Cinquante-huit pour cent des familles québécoises ont ainsi un revenu inférieur à cette moyenne.

Par ailleurs, l'étude révèle également que les familles qui ont des revenus de 75 000 dollars et plus et qui représentent 15% de l'ensemble, reçoivent 7% de l'ensemble de l'aide gouvernementale versée.

Le gros de l'aide à la famille est distribué sous forme de subventions directes.

Les mesures fiscales distribuées en 1993, et qui relèvent principalement du gouvernement provincial, s'évaluaient pour leur part à 1,3 milliard et représentent 27% de l'aide globale.

Pour leur part, les mesures financées par le gouvernement du Québec totalisent 2,7 milliards de dollars, et totalisent 58% de l'aide totale, tandis que les mesures financées par le gouvernement d'Ottawa s'élèvent à 1,9 milliard de dollars.

Le groupe le plus important des mesures se rattache à l'assistance sociale et aux allocations liées au revenu.

Elles constituent 43% de l'aide financière totale.

Quatre-vingt-quatre pour cent des familles bénéficiaient par exemple de la prestation fiscale par enfant en 1993, et jouissaient ainsi d'une somme moyenne de 1650\$ pour l'année.

Également, l'aide de dernier recours touche les familles les plus démunies, soit 14% de l'ensemble.

Ce programme offre en moyenne 3450\$ par année, lorsqu'il est basé sur la présence d'en-

fants.

Il défraie ainsi les dépenses liées aux besoins ordinaires des enfants, ainsi que l'allocation-logement réservée aux familles.

Enfin, les deux gouvernements offrent un programme de déduction de la taxe sur les produits et services (TPS), et de la taxe de vente provinciale, respectivement.

La première a été déduite par 46% des ménages québécois, tandis que la seconde à 38% des familles.

Seule mesure universelle de ce programme d'aide financière à la famille, l'allocation familiale, qui s'adresse à toute les familles et qui leur accorde une somme moyenne de 270\$ par famille.

De son côté, l'allocation pour jeune enfant, qui touche les familles avec un enfant de moins de six ans ou plus, touche 43% des familles, qui reçoivent une aide moyenne de 320\$.

L'allocation à la naissance touche de son côté 19% des familles avec une aide moyenne de 990 dollars.

Cette subvention est accordée à la naissance lorsqu'il s'agit du premier enfant, jusqu'au premier anniversaire d'un deuxième enfant, puis jusqu'au cinquième anniversaire lorsqu'il s'agit d'un troisième enfant ou d'une naissance subséquente.

L'étude mentionne que les familles nombreuses sont particulièrement favorisées par cette mesure, car l'aide atteint 1600 dollars pour un troisième enfant et les suivants.

Au chapitre des compensations directes à la famille, on retrouve

en terme d'importance des mesures fiscales touchant les familles; c'est le crédit non remboursable pour enfant qui est le plus populaire dans les chaumières québécoises, parce qu'il est utilisé par 85% des familles, pour une aide moyenne de 820\$ par famille.

Par ailleurs, la réduction d'impôt à l'égard de la famille rejoint 57% des familles et l'aide moyenne est de 720\$ par année, avec un maximum de 1500 dollars.

Pour leur part, les mesures d'aide à la garde des enfants totalisent 327 millions de dollars, environ 7% de l'aide totale.

Seulement 20% des familles en bénéficient par ailleurs.

Dans l'ensemble des objectifs cités par les auteurs de l'étude pour expliquer l'aide financière, on cite: la compensation, partielle ou totale, pour les besoins essentiels et les besoins de garde des enfants.

On cite également la compensation pour la perte des revenus d'emploi à la suite d'une maternité, et l'incitation au travail.



Un des plus gros fragments de Shoemaker-Lévy 9 a percuté Jupiter hier.

Forte explosion spatiale sur Jupiter

Certains télescopes ont perdu la vue

Greenbelt, Maryland (AP) — L'un des plus gros des 21 fragments de la comète Shoemaker-Lévy 9 a percuté Jupiter hier, provoquant l'explosion spatiale la plus puissante jamais observée. Certains instruments télescopiques utilisés ont même été aveuglés par cette explosion.

Le morceau de comète, le fragment G, a percuté la face de Jupiter non visible depuis la Terre et a créé immédiatement une immense boule de feu qui pendant quelques instants fut plus brillante que la planète elle-même.

«Ce fut vraiment une grande claque», a déclaré Eugène Shoemaker, l'un des découvreurs de la comète. Il a estimé que l'énergie libérée était équivalente à 250 millions de mé-

gatonnes de TNT et que la température avait atteint les 16 600 degrés Celsius.

«L'énergie libérée est bien supérieure à toutes les expériences que nous avons pu faire sur la Terre», a expliqué Lucy McFadden, astronome à l'Université du Maryland. «Nous pouvons créer une énergie de dix mille mégatonnes». Les radiations provoquées par l'explosion étaient si fortes que les détecteurs des instruments de l'Observatoire de Keck ont été saturés. D'autres explosions de même échelle devraient se produire lorsque le fragment H, presque aussi gros que le fragment G, percutera la comète. Les deux fragments font environ deux kilomètres de diamètre.

« JE VOUS RECOMMANDE D'INVESTIR DANS UN QUOTIDIEN QUI CONNAÎT LA MUSIQUE. »

En devenant actionnaire de la Société de placement en entreprise québécoise (SPEQ-LE DEVOIR), vous manifestez votre appui à un quotidien qui sait orchestrer l'information. Un beau quotidien qui bat au rythme de la culture d'aujourd'hui.

En devenant actionnaire, vous contribuez au renouvellement du journal et vous profitez d'une déduction fiscale (Québec) de 125 %, pour chaque tranche de 500 \$, l'investissement minimal.

En devenant actionnaire, vous vous joignez aux lecteurs, aux amis, aux institutions et aux gens d'affaires qui assurent en deux phases la restructuration financière du journal.

En devenant actionnaire de SPEQ-LE DEVOIR INC., vous investissez dans le seul grand journal d'opinion au Québec.

Seconde émission par voie de prospectus

SPEQ-LE DEVOIR INC.

Prix : 1 \$ l'action

Souscription minimale : 500 actions ordinaires

Souscription par tranche de 500 actions ordinaires

Le produit net du placement sera utilisé pour souscrire à 1 100 000 actions votantes et participantes de LE DEVOIR INC., soit environ 15,5 %.

Pour obtenir tous les renseignements, veuillez remplir le coupon ci-dessous et un exemplaire du prospectus définitif vous sera transmis.

Je désire recevoir des renseignements concernant l'achat d'actions de la SPEQ qui investira dans LE DEVOIR INC.

NOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

NOTE : Veuillez faire parvenir ce coupon à Roger Boisvert, 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9 Tél. : (514) 985-3333 Téléc. : (514) 985-3310.

LE DEVOIR

Agnès Grossmann, directrice artistique de l'Orchestre métropolitain/Photographié par André Cornélius

LE DEVOIR

MONTREAL

Démission du président de l'Agence spatiale canadienne

Roland Doré tenait mordicus aux programmes spatiaux

Il sera remplacé dès le 1er août par un unilingue anglophone

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

La démission, vendredi dernier, du président de l'Agence spatiale canadienne, M. Roland Doré, est survenue en raison et à la suite d'un désaccord important avec le ministre de l'Industrie, M. John Manley, sur l'avenir de l'Agence de Saint-Hubert. M. Doré a fait connaître sa démission dans une lettre laconique aux employés lorsqu'il était en voyage à Calgary.

Le Devoir a appris que M. Doré était d'abord intervenu personnellement auprès des autorités scientifiques américaines pour qu'elles fassent des représentations à l'endroit du premier ministre Chrétien sur la nécessité de poursuivre les programmes spatiaux conjoints entre le Canada et les États-Unis.

C'est à la suite de cette intervention que le président Clinton a ensuite téléphoné lui-même à M. Chrétien à ce sujet. Néanmoins, la contribution canadienne au programme spatial conjoint fut réduite de 1,2 milliard \$ à

hauteur de 500 millions \$ seulement. Le ministre Manley a annoncé cette réduction le 3 juin dernier, à Saint-Hubert.

Six semaines plus tard, le président de l'Agence démissionne et le vice-président, M. Karl Doetsch, est appelé à le remplacer par interim à compter du 1er août jusqu'à la fin septembre. M. Doetsch est un ingénieur en aéronautique unilingue anglophone, diplômé de l'Université London en Ontario.

Quand la rumeur court...

La rumeur court, qu'après les élections québécoises, en septembre, M. Mike Evans, un ami d'enfance du ministre torontois John Manley, sera nommé à la place de M. Karl Doetsch pour diriger l'Agence spatiale à Saint-Hubert.

Quant à M. Doré, il assumera la présidence de l'Université internationale de l'espace qui déménage ses naves de Boston à Strasbourg. M. Doré assumait la présidence de l'ASC depuis 1992 et il a de nombreux

contacts à la Nasa. L'ASC tenait d'ailleurs hier une conférence télévisée en circuit fermée avec des scientifiques de la Nasa.

C'est un Américain, le Dr Joseph Palton, qui a nommé M. Doré à son nouveau poste. Sa nomination entrera en vigueur sur le nouveau campus aérospatial de Strasbourg le 1er octobre. M. Doré fut directeur de l'Ecole polytechnique de Montréal avant de présider l'ASC à Saint-Hubert. Il est diplômé de l'Université Stanford en Californie. Officiellement, il a aussi été nommé conseiller spécial du Secrétaire d'Etat à la Science, à la recherche et au développement du Canada, M. Jon Gerrard, selon l'annonce livrée par M. Manley.

L'Agence spatiale canadienne est un sujet de polémique depuis la conception du nouvel immeuble à Saint-Hubert. Lorsque l'organisme était sis dans l'édifice Air Canada sur le boulevard René Lévesque, M. Manley était la critique de l'opposition en matières aérospatiales et il faisait campagne pour que le nouveau

siège social soit construit en banlieue de Toronto plutôt qu'à Montréal ou Saint-Hubert. C'est le premier ministre Mulroney qui a tranché la question. Mais aujourd'hui, l'opposant d'hier a la main haute sur ladite agence.

M. Doré était en voyage au moment où il a annoncé sa démission aux employés et il n'est d'ailleurs pas encore revenu de Calgary. Quant à M. Doetsch, il n'était pas non plus à l'Agence spatiale hier après-midi. Il détient un doctorat en aérodynamique de l'Université London où il s'est spécialisé dans «le domaine de la couche limite en vitesse supersonique».

Il s'est joint en 1968 au Conseil national de recherches du Canada. Dans le cadre du programme Canadarm, «le télémanipulateur de la navette spatiale conçu par le Canada», il a été responsable de la simulation et des logiciels. Il a ensuite dirigé le programme canadien de la station spatiale qu'il a mis sur pied. Ce programme avait un budget de 1,35 milliard \$ au moment où il l'a conçu et jusqu'au mois de juin.



PHOTO ROBERT SKINNER

Un membre de la Compagnie Franche de la Marine accueille le NCSM Montréal qui a jeté l'ancre hier dans le port de Montréal. La frégate entrera officiellement en service jeudi. Elle quittera la métropole lundi pour Trois-Rivières avant de regagner Halifax où elle sera amarrée.

Onze coups de canon pour le NCSM Montréal

Une frégate de 800 millions \$ mouille dans le port

LE DEVOIR

La Frégate NCSM Montréal est arrivée hier au Quai de l'horloge salué de 11 coups de canon, avec à son bord les 225 membres de son équipage et plusieurs dignitaires venus célébrer la mise en service du navire.

Un navire de 800 millions \$ construit par la Saint John Shipbuilding, à Halifax, et qui s'inscrit dans le cadre du renouvellement des destroyers à vapeur de l'armée canadienne.

Le bateau est arrivé à 15 heures. Sur place, pour l'accueillir, des représentants de l'armée et de la ville de Montréal venus faire quelques discours et prendre quelques toasts avant de monter à bord pour une courte visite des lieux. Aussi des membres de l'équipage du destroyer HMCS Montréal, et leur famille, ainsi que la Compagnie Franche de la Marine qui, avec leur costume d'époque, est venue mettre un peu de couleur tout au

long des cérémonies protocolaires marquées de musique militaire.

Le navire quittera Montréal lundi prochain en direction de Trois-Rivières avant de regagner Halifax où il sera amarré.

Le NCSM Montréal est la huitième des 12 frégates de la marine à quitter le chantier de la MIL Davie ou de la Saint John Shipbuilding, les deux entrepreneurs se partageant ce contrat de plus de 10 milliards \$ avec l'armée canadienne.

Les 12 frégates, qui remplacent une douzaine de vieux destroyers à vapeur appartenant à la marine, ont pour mission de protéger les eaux territoriales canadiennes et de participer à des opérations militaires. Il s'agit d'un des navires de guerre les plus sophistiqués au monde.

L'un d'eux sillonne en ce moment les eaux de la mer Adriatique dans le cadre du blocus des Nations unies contre la Serbie.

Fugue ou disparition d'une fillette?

LE DEVOIR

Une fillette de dix ans, Marie-Chantal Desjardins, de la rue Jasmin à Sainte-Thérèse, est disparue du domicile de ses parents depuis samedi matin.

Elle a été aperçue par des amis durant la journée de samedi, déambulant dans la ville, et vue pour la

dernière fois dimanche soir, dans un chemin qui traverse un boisé, dans le secteur de Blainville.

De nombreux indices laissent croire aux policiers de Sainte-Thérèse qu'il s'agit d'une fugue, mais le très jeune âge de la disparue les oblige à traiter le cas comme une véritable disparition.

L'aide de la Sûreté du Québec a été demandée et tout le boisé sera passé au peigne fin.

À la recherche d'un cendrier à Westmount ...

GILLE MARCOTTE

Dites-vous bien qu'on ne visite pas Westmount sans succomber à la tentation, qui est belle, de s'abandonner à des expériences, disons, d'ordre sémantique. On peut à loisir y enrichir le vocabulaire de sa langue seconde et même apprendre sur certains mots des petites choses tout à fait amusantes. Par exemple, avez-vous déjà entendu parler de l'histoire du mot «tip»? «Tip», comme dans pourboire. Eh bien, il en a une et Westmount est une bonne place où l'apprendre, vous allez voir. Mais avant...

Les chiffres du dernier recensement, celui de 1991, disent que Westmount compte un peu plus de 20 000 citoyens, dont près de 13 000 anglophones et un peu plus de 3 500 francophones.

Tout près de 3000 usagers de «non-official languages», Italiens, Grecs, Espagnols, Arabes, Portugais, complètent le paysage démographique. On le constate donc clairement dans les statistiques, on l'entend bien aussi un peu partout.

Westmount, dont le premier maire, en 1874, a été l'Honorable Eustache Prudhomme à l'époque où la ville s'appelait village de Notre-Dame-de-Grâce, est donc très majoritairement blanche et anglophone.

Son profil démographique vaut à Westmount le statut incontesté de bastion hyperfédéraliste, comme peut le laisser croire, par exemple, le fait que c'est l'un de leurs concitoyens, le docteur Roopnarine Singh, qui est responsable depuis 16 ans de l'organisation dans Montréal du défilé du «Canada Day».

Chuchotements

Pourtant, cette année, dans Westmount même, le Canada Day a fait bien peu d'éclats. La ville chuchotait, comme à l'accoutumée. Il y avait bien dans le parc Westmount des enfants accompagnés de leurs parents qui s'adonnaient à des jeux aquatiques comme c'est la tradition ce jour-là, mais pas de grande manifestation, pas de grands échos canado-patriotiques: quelques fanions par ci, deux, trois drapeaux par là. Rien de plus. (A vrai dire, le seul «sursaut» constaté autour du «Canada Day» est venu de la une du Westmount Experience, un des deux hebdomadaires de la ville qui titrait, au-dessus d'une photo couleur montrant le «foreman» de la serre d'exposition en train d'examiner un bananier: «Banana Republic?»)

Pour le reste, c'est à se demander si les «deux solitudes» ne se sont pas en train de devenir les «deux lassitudes».

Point de liesse, loin de là, l'ambiance y était plutôt à la sieste. La ville baignait dans la brise

ensoiillée d'un jour férié et, à la terrasse du bistrot-bar Michael D., sur Greene, une trentaine de personnes s'adonnaient à de relaxes libations. Je parle de cette terrasse parce que dans mes pérégrinations westmountaises c'est là, précisément, que j'ai eu ma première expérience «torontoise». En raccourci, ça s'est passé ainsi. Quand j'ai demandé: «Une Black Label, s'il vous plaît», tout a été. Quand j'ai demandé de quoi ne pas répandre de cendre par terre, ça c'est gâté...

— Un cendrier, s'il vous plaît...

Moment de flottement dans la communication ici. Le regard du serveur est interrogateur. Peut-être ai-je articulé trop faiblement. On recommence.

— Un cendrier, s'il vous plaît.

Même mine confuse. Mon hypothèse était manifestement la mauvaise.

— Ashtray... ashtray please.

Le serveur a prestement amené l'objet en question. En allumant ma cigarette, j'ai noté que ce n'était pas la première fois en quatre jours que je m'adressais à un serveur pour qui le français semblait ressembler à du chinois. Un peu partout en effet, dans les lieux commerciaux et municipaux, dans les bars, les restaurants, galeries d'art, chez les joailliers, à la réception de l'hôtel de ville, chez le greffier, j'ai trouvé des oreilles et des langues minimalement rompues au français.

Voilà donc une exception qui confirme la règle «publique»: Westmount s'affiche comme une ville bilingue, on le constate dans les vitrines, dans les conversations avec les commerçants, dans la documentation sur la ville, sur les écriteaux de toutes sortes qui vont des directives sur le stationnement aux noms des lieux publics, jusqu'aux heures auxquelles les chiens peuvent être promenés sans laisse et ainsi de suite. Le français dégouline sur la pointe de l'iceberg.

À la terrasse du Michael D., j'ai donné un «tip» au garçon qui, à défaut de ne pas comprendre «cendrier», savait dire «merci». Ce qui m'amène à vous parler de cette histoire du début.

J'ai appris que le mot «tip» aurait fait son chemin à partir des pubs d'Angleterre où les clients avaient l'habitude de frapper du poing sur la table pour attirer l'attention du serveur et l'inviter à la plus grande diligence possible. Ainsi, les trois lettres de «tip» signifieraient: «To Improve Promptness». Autrement dit, pour que ça aille plus vite. Un truc propice pour accélérer le service plutôt que l'apprentissage du français. Well... anyway, Westmount, thanks for the tip...



Employés de Métro-Richelieu

Appel à Jacoby

Une délégation d'une vingtaine d'employés de Métro-Richelieu, membres du syndicat des travailleurs et des travailleuses des Épiers unis Métro-Richelieu, affilié à la Fédération du commerce-CSN, ont rendu visite hier matin au Protecteur du citoyen, Daniel Jacoby, pour lui demander d'intervenir avec plus de vigueur et diligence dans la plainte déposée le 5 janvier dernier.

En janvier dernier, le syndicat a déposé une plainte au Protecteur du citoyen qui dénonçait la lenteur et la lourdeur administratives du gouvernement, en particulier du ministère du Travail, à procéder dans leur dossier.



ROBIC

DEPUIS 1992

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES

PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LEGER ROBIC RICHARD

AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H3Y 3K2

Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 845-4444

La maîtrise des intangibles

Randonnée à bicyclette pour la sclérose en plaques

20 - 21 août 1994
Magog-Sherbrooke

Forfaits : 1 jour - 75 km
2 jours - 150 km

Info : (514) 847-VÉLO
(frais d'appel acceptés).



Pierre Chagnon
Porte-parole

LE DEVOIR

POLITIQUE

Un simple décret et ce sera les élections

Québec (PC) — C'est par la simple adoption d'un décret que le premier ministre du Québec Daniel Johnson devrait déclencher, dans les prochains jours, les élections générales.

La loi électorale prévoit en effet que la tenue d'un scrutin doit se faire par le truchement d'un décret électoral adopté lors d'une séance du conseil des ministres. Le texte de ce décret est remarquablement bref: «Sur proposition du premier ministre, il est ordonné d'enjoindre au directeur des élections de tenir une élection (à telle date) pour la constitution d'une nouvelle Assemblée nationale». Le document décline la liste des circonscriptions électorales où le vote aura lieu. Dans ce cas-ci, il s'agira de la totalité des 125 circonscriptions du Québec.

Tous les ministres n'ont pas besoin d'être présents pour la séance où le décret sera adopté. La loi de l'exécutif prévoit en effet que le quorum du conseil des ministres n'est que de cinq membres (sur les 21 membres qu'il compte présentement). Il peut même se tenir par conférence téléphonique. Une copie du décret, dûment authentifiée par le plus haut fonctionnaire du Québec, le greffier du conseil exécutif, Me Benoît Morin, est transmise aussitôt au directeur des élections, Pierre-F. Côté, qui déclenche alors le processus.

Le fédéralisme de Manning irait comme un gant au «caractère distinct» du Québec

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Preston Manning soutient que sa vision d'un fédéralisme décentralisé séduira le Québec, dont elle permettra de développer le «caractère distinct».

Après avoir conquis l'Ouest du pays, le chef du Parti réformiste se lance maintenant à l'assaut du Québec. En tournée hier à Montréal, il a inauguré une première permanence québécoise, boulevard René Lévesque. Une étape qui le hisse au rang de «véritable formation politique nationale». En soirée, il a présidé une réunion publique en Estrie.

De passage à Ville Saint-Laurent, il a participé à un casse-croûte dans l'arrière-cour des Morency, des militants de la première heure. Là comme ailleurs, il a été amené à traiter des relations fédérales-provinciales. Et partout il s'est engagé à mettre de l'avant un concept susceptible de combler le vide entre le statu quo incarné par Jean Chrétien et la thèse souverainiste du Parti québécois.

Essentiellement, ce concept est celui d'un fédéralisme symétrique, fortement décentralisé, proclamant l'égalité de toutes les provinces. Elles se verraient conférer les mêmes compétences, notamment l'exclusivité en matière de langue et de culture.

C'est par cet angle que M. Manning croit pouvoir susciter l'intérêt des Québécois, un arrangement qui, selon lui, permettra au Québec de développer son caractère distinct, qu'il dit reconnaître sans la moindre hésitation. «Si vous mettez les deux ensemble (égalité des provinces et juridiction exclusive en langue et culture) je crois que vous avez une formule pouvant se vendre aussi bien au Québec que dans les autres provinces du pays».

Le chef du Parti réformiste a mis sur pied deux groupes de travail chargés de prendre le pouls de la population canadienne et de répondre aux questions que soulève la menace de la sé-



Preston Manning, tout sourire, hier à Montréal.

cession du Québec. Les conclusions de cette recherche mèneront à l'élaboration de la «Déclaration pour un nouveau Canada», un texte qui sera soumis au congrès national d'orientation que tiendra le parti du 14 au 16 octobre à Ottawa.

De ces assises émergera le nouveau concept fédéraliste du parti. Les délégués seront invités à préciser l'ampleur de la décentralisation, en indiquant chacun des champs de compétence qu'ils souhaitent déléguer aux provinces. Dans cette optique, M. Manning souhaite qu'une forte délégation du Québec participe à ce congrès. Mais à ce jour, seulement 300 Québécois, dont 60% de francophones, ont adhéré au Parti réformiste.

Entre-temps, il voudrait bien corriger la perception québécoise selon laquelle le Parti réformiste est anti-Québec et anti-francophone, une image qu'il juge «totalement incorrecte». Et qu'il attribue à la lutte que son parti a menée à la Chambre des communes contre la Loi sur les langues officielles.

À Ville Saint-Laurent, la présence de M. Manning n'aura finalement attiré qu'une vingtaine de partisans et quelques curieux. Il y a abordé les thèmes qui lui sont familiers: la réduction du déficit gouvernemental, les privatisations, la réforme de la Commission des libérations conditionnelles, la consultation systématique de la population par le recours à des référendums sectoriels, l'implantation d'un mécanisme de rappel des députés et la sévérité accrue des sentences aux criminels récidivistes.

L'exercice est devenu plus difficile quand des représentants de la minorité visible ont insisté pour que M. Manning dissipe leurs doutes sur les velléités racistes du Parti réformiste. Un autre intervenant s'est enquis de la position du parti à l'égard des droits des homosexuels.

Enfin, Preston Manning a nié son intention de participer à la prochaine campagne électorale québécoise, le fruit d'un «malentendu». Mais s'il y a une campagne référendaire, il compte bien être de la partie, considérant que c'est l'avenir du Canada tout entier qui sera en jeu.

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

I • N • D • E • X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit



DÉCÈS

CLOUTHIER, ANDRÉ-MICHEL

Ancienement urbaniste au Service des aménagements historiques du ministère des Affaires culturelles du Québec. Il est tombé paisiblement dans un repos éternel à sa demeure à Toronto (Ontario), dimanche le 17 juillet 1994. La dépouille mortelle ne sera pas exposée. Il y aura plutôt une célébration commémorative, laquelle sera annoncée à une date ultérieure.

TESSIER, SOEUR CHARLOTTE, C.N.D.

À Montréal, le 16 juillet 1994, est décédée à l'âge de 84 ans, Soeur Charlotte Tessier C.N.D., S.S. Thérèse-de-la-Réparation. Native de Valleyfield, soeur Charlotte Tessier a fait profession à la Congrégation de Notre-Dame en 1931. Elle laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, son frère Jacques Tessier (Isabelle), sa nièce Lucie Drapeau, ses neveux Alain Bouchard et André Coallier et plusieurs autres parents et amis. Les funérailles ont eu lieu lundi le 18 juillet 1994. Direction: Alfred Dallaire Inc.

BIRON, MARC

À l'Hôpital Cité de la Santé, le 16 juillet 1994, à l'âge de 65 ans, est décédé Marc Biron. Il laisse dans le deuil sa conjointe Yolande Amireault, son fils Paul, sa belle-fille Sherry Ferno (Bernard Renaud), ses petits-enfants Chénik, Sabrina, ses frères Jules, Raymond, Hubert et Pierre (Suzanne Dalais) ainsi que ses parents et amis. S.V.P. Faire parvenir vos dons à la Société Canadienne du Cancer.

DUSCHENES (SIMONS) ELLYN

À Montréal, le 18 juillet 1994 après une courte maladie, est décédée Elynn Duschènes. Elle laisse dans le deuil son époux Mario, ses enfants, Jeremy, Monica, Michael, Peter et Christopher, ses trois petits-enfants, Caitlin, Charlotte et Nicholas et ses frères George et Jan. Les funérailles auront lieu le 21 juillet à 11 heures à la chapelle du crématoire Mont-Royal, 1297, chemin de la Forêt, Outremont, Québec.

MARCEL-MARIE DESMARIS, o.p.

Le Père Marcel-Marie Desmaris, dominicain, est décédé ce samedi 16 juillet 1994 à l'âge de 86 ans.

Le Père Desmaris était le fils de Rose Mayer et de Charles Desmaris. Il est né à Montréal le 6 avril 1908.

Le Père Desmaris a fait ses études primaires aux Jards d'Enfance des Soeurs de la Providence de Montréal et ses études classiques au Collège Sainte-Marie, dirigé par les Pères Jésuites.

Entré au noviciat des Dominicains en 1927, il suivit le cours régulier des études philosophiques et théologiques au Collège Dominicain à Ottawa. Par la suite, il fit plusieurs années d'études complémentaires en Europe; il obtint son baccalauréat en théologie à l'Université de Belgique, son doctorat en théologie à l'Université Saint-Thomas d'Aquin (Angelicum), à Rome, son doctorat en philosophie à l'Institut Catholique de Paris, ainsi que trois certificats d'études supérieures à la Sorbonne, en littérature française, en littérature anglaise, ainsi qu'en psychologie.

Le Père Marcel-Marie Desmaris s'est illustré chez les Dominicains, comme professeur à Ottawa, missionnaire au Brésil et prieur des Dominicains de Montréal. Les gens se rappelleront principalement du Père Desmaris, comme prédicateur populaire, à la radio et à la télévision, tant privées et publiques. Le Père Desmaris aura été un auteur prolifique, il nous laisse plus de 77 publications, dont certaines ont obtenu un tirage de 150 000 exemplaires.

Outre sa famille religieuse, il laisse dans le deuil ses sœurs Jacqueline Desmaris-Cusson, Jeannette Desmaris-Archambault, Claire Desmaris-Tremblay, ses frères Yves Desmaris et Bernard Desmaris, ses belles-sœurs et beaux-frères, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille du Père Marcel-Marie Desmaris sera exposée au Couvent des Dominicains, 5373, rue Notre-Dame-de-Grâce, Montréal, Québec.

À partir du dimanche 17 juillet de 16h30 à 21h00. Lundi le 18 juillet de 14h00 à 21h00 et mardi matin de 9h00 jusqu'au moment des funérailles, qui seront célébrées à l'Eglise Notre-Dame-de-Grâce à 11h00. L'inhumation aura lieu au cimetière des Dominicains, à Saint-Hyacinthe, le même jour à 14h30.

Direction: Urgel Bourgeois Ltée.

La fonction publique maigrit

Ottawa (PC) — L'Agence fédérale responsable des conditions de travail dans la fonction publique a décidé de réduire son personnel de plus de 25 %. La décision fait partie d'un plan de restructuration général de l'appareil gouvernemental qui a déjà donné lieu à la fermeture de 15 agences, conseils et commissions de diverse importance, ainsi que l'élimination de 140 postes dont les titulaires avaient possiblement été choisis pour cause de favoritisme.

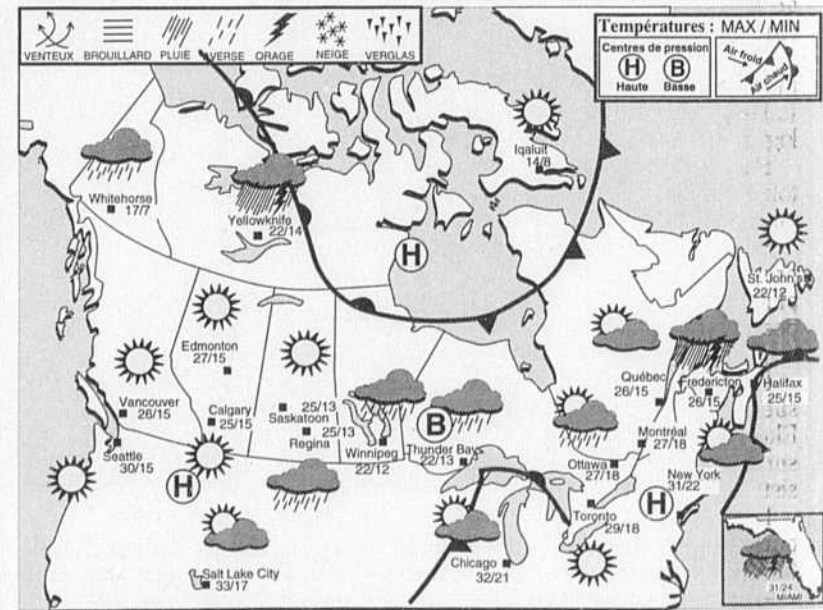
Ian Deans, le président du Conseil des relations de travail de la fonction publique, a annoncé hier que le personnel du conseil, qui est aujourd'hui de 70 employés, serait réduit à l'équivalent de 51,5 postes à temps complet.

«Nous avons trouvé des moyens de rationaliser les méthodes de travail et de réduire nos besoins en ressources et en personnel sans affaiblir le fonctionnement des services», a déclaré M. Deans par voie de communiqué.

LA MÉTÉO

Prévision à long terme pour Montréal

Aujourd'hui	Ce Soir	Mercredi	Jeudi	Vendredi
max 27	min 18	max 30	18/30	18/27



Environnement Canada

Un système dépressionnaire qui traversera lentement le Québec au niveau de la baie James au cours des prochains jours maintiendra une circulation d'air humide et instable sur nos régions. En général, ces conditions instables se traduiront sur le plan des secteurs par des quantités variables de nuages et des probabilités plus ou moins fortes d'averses ou d'orages mardi et mercredi. Les après-midis devraient être un peu plus propices au développement de précipitations. Les températures seront saisonnières mais le taux d'humidité les rendra inconfortables sur certaines régions.

Régions

Abitibi et Témiscamingue: Ciel variable avec 30 % de probabilité d'averses en après-midi. Min: 13. Max: 24. Demain: nuageux avec éclaircies. Quarante % de probabilité d'averses en après-midi. Min: 15. Max: 27.

Pontiac, Gatineau et Lièvre: Ciel variable avec 30 % de probabilité d'averses en après-midi. Min: 14 à 16. Max: 27. Demain: nuageux avec éclaircies. Soixante % de probabilité d'averses en après-midi. Min: 15. Max: 27.

Ottawa, Hull et Cornwall: Ciel variable. Min: 17. Max: 27. Demain: ciel variable. Quarante % de probabilité d'orages en après-midi. Min: 18. Max: 30.

Laurentides: Ciel variable avec 30 % de probabilité d'averses en après-midi. Min: 16. Max: 25. Demain: ennuage suivi de 60 % de probabilité d'averses en après-midi. Min: 15. Max: 28.

Montréal: Ciel variable. Min: 17. Max: 27. Demain: ciel variable. Quarante % de probabilité d'orages en après-midi. Min: 18. Max: 30.

Trois-Rivières et Drummondville: Ciel variable avec 30 % de probabilité d'averses en après-midi. Min: 16. Max: 26. Demain: ennuage suivi de 40 % de probabilité d'averses en après-midi. Min: 15. Max: 27.

Estrie: Ciel variable avec 40 % de probabilité d'averses. Min: 16. Max: 26. Demain: ennuage suivi de 40 % de probabilité d'averses en après-midi. Min: 15. Max: 24.

Québec et Beauce: Nuageux avec éclaircies et 40 % de probabilité d'averses. Min: 15. Max: 26. Demain: ennuage en après-midi. Min: 15. Max: 27.

Lac-Saint-Jean et Saguenay: Nuageux avec éclaircies et 40 % de probabilité d'averses. Min: 15. Max: 24. Demain: ennuage suivi de passages nuageux. Min: 15. Max: 27.

Charlevoix et Rivière-du-Loup: Nuageux avec éclaircies et 40 % de probabilité d'averses. Min: 14. Max: 23. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ennuage suivi de passages nuageux. Min: 15. Max: 24.

Rimouski et Matapédia: Nuageux avec éclaircies et 40 % de probabilité d'averses. Min: 14. Max: 23. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ennuage suivi de passages nuageux. Min: 15. Max: 24.

**Lever 5h23
Coucher 20h37**

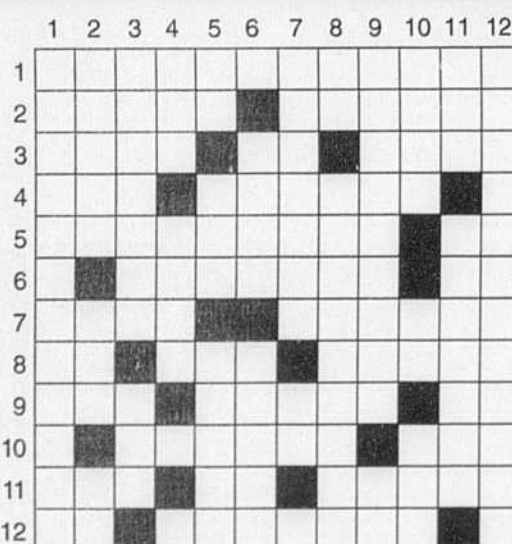
Prévision à long terme pour Québec

Aujourd'hui	Ce Soir	Mercredi	Jeudi	Vendredi
max 26	min 15	max 27	15/27	18/27

Prévision à long terme pour OTTAWA

Aujourd'hui	Ce Soir	Mercredi	Jeudi	Vendredi
max 27	min 18	max 29	17/27	17/27

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- Sursaut.
- Clarté. — Papillon.
- Foyer. — Brome. — En outre.
- Conteste. — Silenceuse.
- Produire un bruit d'entrechoquement. — Sélénium.
- Gaillard d'arrière (Mar.). — Celtium.
- Opinion. — Petite erse.
- Connu. — Monnaie roumaine. — Corps céleste.
- Pièce de cuivre. — Coutume. — En quel lieu?
- Chiffre. — Eux.
- Parasite des arbres. — Dans. — Dieu marin.
- À l'intérieur. — Propreté.

Solution d'hier

- AMORTESSABLE
- INTÉRIEUR
- LAITIÈRE
- TERMINOLOGIE
- TRÉPÉDON
- JOYEUX
- NOUVEAU
- PLAISANTES
- GRUE
- TELEPHONER
- THÉÂTRE
- UNAU

VERTICALEMENT

- Nettoyage. — Instrument. — Couple. — Le premier.

• LE DEVOIR •

LE MONDE

Les sanctions
contre l'Irak
divisent
le Conseil de
sécuritéLes États-Unis maintiennent
la pression sur Bagdad

New York (AFP) — Les sanctions internationales contre l'Irak ont été maintenues en l'état hier par le Conseil de sécurité de l'ONU, mais d'importantes divergences subsistent entre ses quinze membres sur l'attitude à adopter à l'égard des progrès accomplis ces derniers mois par Bagdad.

En l'absence d'un accord entre les quinze membres du Conseil sur une formule susceptible d'exprimer une position commune à propos du comportement de Bagdad, l'embargo multiforme imposé à l'Irak en août 1990 a été reconduit automatiquement, a expliqué le président en exercice du Conseil, M. Jamsheed Marker (Pakistan), à l'issue d'une réunion de consultations.

Plusieurs pays membres du Conseil, notamment la Russie, la Chine et la France, ont une nouvelle fois souhaité que l'ONU reconnaisse les progrès accomplis récemment par Bagdad dans le domaine du désarmement.

Mais cette demande s'est heurtée à l'opposition des États-Unis — et dans une moindre mesure de la Grande-Bretagne —, qui prônent une fermeté rigoureuse à l'égard de l'Irak.

Toute décision du Conseil à propos des sanctions imposées à l'Irak demande une action par consensus et l'accord des cinq membres permanents (États-Unis, Russie, Chine, France et Grande-Bretagne), qui disposent d'un droit de veto.

En échange de sa coopération avec l'ONU dans le domaine du désarmement, Bagdad espère obtenir le plus vite possible la levée de l'embargo pétrolier, selon un mécanisme fixé par la résolution 687, adoptée par le Conseil à l'issue de la guerre du Golfe.

Dans un rapport très positif présenté la semaine dernière devant le Conseil de sécurité, le chef de la commission spéciale chargée du désarmement irakien (UNSCOM), M. Rolf Ekeus, avait indiqué que le système de contrôle à long terme par l'ONU des capacités militaires irakiennes pourrait enfin être mis en place à partir de septembre, et qu'une période probatoire de six mois serait ensuite nécessaire pour tester le dispositif.

Au cours de la réunion d'hier, l'ambassadeur des États-Unis à l'ONU, Madeleine Albright, a cependant estimé qu'à ce stade, il était « prématuré d'entamer une discussion sérieuse » pour déterminer « si les intentions de l'Irak sont pacifiques ».

Mme Albright a déclaré qu'au-delà des questions de désarmement, les États-Unis souhaitent la conformité de l'Irak avec « toutes les autres obligations fixées par le Conseil ».

Elle a cité la reconnaissance de la souveraineté du Koweït, la fin de la répression par Bagdad contre les minorités kurdes et chiites, et la coopération des Irakiens à propos des prisonniers de guerre et des personnes disparues depuis la guerre du Golfe.

En revanche, son homologue russe, M. Iouli Vorontsov, a estimé que les « éléments positifs » dans l'attitude de Bagdad « dépassent largement les doutes qui subsistent » à son égard.

« La simple affirmation d'une absence de raisons pour modifier le régime de sanctions, devenue traditionnelle, (...) serait simplement inexplicable du point de vue de la logique et du bon sens », a déclaré M. Vorontsov.

Pour la Russie, « les résolutions du Conseil sont obligatoires non seulement pour le pays concerné mais aussi pour les membres du Conseil » qui les adoptent, a-t-il dit.

Selon M. Vorontsov, « toute tentative de s'opposer à ce principe pour des raisons politiques et contre l'avis de la plupart des membres du Conseil, et de déformer les dispositions des résolutions, va à l'encontre des efforts pour renforcer l'autorité du Conseil sur une base légale ».

De son côté, la délégation française a estimé qu'à l'issue de la période probatoire de six mois évoquée par M. Ekeus, « il sera temps pour le Conseil de se prononcer » sur la levée de l'embargo, selon des diplomates ayant assisté à la réunion à huis clos.

Le représentant chinois, M. Li Zhaoxing, a souhaité pour sa part que le Conseil adopte une approche « factuelle et objective » sur la question.

EN BREF

LA DÉMOCRATIE EST NOCIVE

Bangkok (Reuters) — Un général de l'armée birmane, Khin Nyunt, a déclaré à des professeurs d'université qu'ils ne devaient pas parler à leurs étudiants de la démocratie de type occidental parce qu'elle ne convient pas à la Birmanie, qui, a-t-il affirmé, met en place sa propre manière de la démocratie. « Les professeurs d'université ne devraient pas parler aux étudiants de la démocratie de type occidental ou les encourager à adopter un mode de vie occidental », a-t-il dit à la télévision birmane. Les militaires ont pris le pouvoir en Birmanie au terme d'une répression sanglante à l'été 1988.

45 CUBAINS PÉRISSENT EN MER

(Le Devoir) — Ce sont 45 personnes qui ont perdu la vie dans la nuit du 12 au 13 juillet dernier, lors du naufrage d'un remorqueur contenant des fugitifs cubains, une dizaine de kilomètres au nord de La Havane. Trente personnes ont survécu à ce naufrage. Les passagers provenaient pour la plupart de deux localités des environs de La Havane, Guanabacoa et Catorro. Les survivants ont été recueillis par la marine cubaine. Leurs témoignages, qui ont permis de reconstituer les circonstances du drame, ont transité depuis La Havane par les groupes dissidents de Miami.

CASQUES BLEUS TUÉS EN SOMALIE

Rome (Reuters) — Trois soldats malais ont été tués et sept autres Casques bleus ont été enlevés au cours d'une fusillade à Mogadiscio, déclare-t-on hier de source militaire italienne. Parmi les personnes enlevées se trouvent trois officiers italiens, un Néo-Zélandais et trois Malais, tous membres de la mission de l'ONU en Somalie. Les officiers italiens circulaient à bord de trois véhicules militaires escortés par des soldats malais.

Les Musulmans disent «oui»

Les Serbes étudient le plan de paix sur la Bosnie

Sarajevo (AFP) — Le Parlement de la Fédération croato-musulmane a voté hier en faveur du plan de paix pour la Bosnie-Herzégovine mis au point par la communauté internationale, a rapporté radio Sarajevo.

Le plan a été adopté à mains levées avec 17 voix contre et deux abstentions, a ajouté la radio, sans préciser le nombre de votes favorables.

Dans le fief des Serbes bosniaques à Pale, non loin de là, le «Parlement» des Serbes bosniaques était également réuni hier pour se prononcer sur le plan de paix qui leur attribue 49% du territoire contre 51% pour la Fédération croato-musulmane. Il a suspendu dans la nuit ses débats.

«Le Parlement ne s'est pas encore prononcé (sur l'acceptation ou non du texte). Il continuera demain», a dit aux journalistes le vice-président des Serbes bosniaques, Nikola Koljevic, après une session de plus de huit heures.

Des députés ont déclaré que la discussion avait été vive et très difficile.

Le groupe de contact (États-Unis, Russie, Union européenne), avait accordé jusqu'au 19 juillet aux belligérants pour donner leur réponse au plan de paix.

Le vote hier lors d'une session conjointe des Parlements bosniaque et de la Fédération croato-musulmane survient après celui, également favorable, de l'assemblée musulmane réunie à Sarajevo. Le Parlement de Bosnie avait adopté le plan mis au point à Genève par 303 voix contre 46.

Le président bosniaque Alija Izetbegovic avait appelé les députés à adopter le plan de partition. Évoquant le partage territorial prévu, il a affirmé: «nous pouvons venir progressivement à bout de cette injustice et réunifier en fin de compte la Bosnie-Herzégovine si nous parvenons à développer notre partie (du pays) en tant que démocratie».

Le contrôle des Serbes sur une partie du territoire sera «temporaire» car la démocratie finira par s'y imposer», avait-il ajouté.

De son côté, le premier ministre bosniaque Haris Silajdzic avait déclaré: «nous ne devons en aucun cas soumettre notre approbation à des conditions, exceptée celle que les Serbes acceptent également (le plan) inconditionnellement».

Le président de la fédération croato-musulmane Kresimir Zubak avait quant à lui estimé que le plan n'était «pas une solution juste mais l'un des

termes d'une alternative dont l'autre est la guerre». «Je suggère que nous acceptons le plan», a-t-il ajouté.

«Même si nous faisons une erreur aujourd'hui, je suis sûr que l'Histoire montrera que, dans les circonstances présentes, cette décision était la seule correcte et sage», a-t-il conclu.

Les États-Unis ont demandé hier aux belligérants en Bosnie de «choisir le chemin de la paix» en acceptant le plan occidental de partage de la Bosnie et ont averti qu'il y aurait des «conséquences en cas de refus».

A Washington, David Johnson, un porte-parole du département d'Etat, qui n'avait reçu aucune indication sur le vote des deux parlements, a averti: «les deux parties comprennent qu'il y aura des conséquences en cas de refus».

Les grandes puissances ont notamment menacé les Serbes, en cas de rejet de leur plan, de lever l'embargo sur les armes en faveur des musulmans bosniaques.

De son côté, l'Union européenne a lancé depuis Bruxelles un «appel très ferme» en faveur du plan de paix et rappelé qu'il reste «la seule base valable pour une solution pacifique» au conflit.

RWANDA

«La guerre est finie», proclame le FPR

La situation humanitaire à Goma est catastrophique

Goma (AFP) — «La guerre est finie», a affirmé hier après-midi à Kigali le général Paul Kagame, homme fort du Front patriotique rwandais (FPR).

Mais à Goma (Zaire), où près d'un million de Rwandais se trouvent dans une situation d'extrême précarité, une catastrophe humanitaire semblait imminente, les secours en place étant négligeables par rapport aux besoins.

«Il y a un cessez-le-feu de facto même s'il n'a pas été proclamé», a déclaré le général Kagame, alors que de source militaire française, on confirmait que le FPR contrôlait tout le pays, à l'exception de la zone de sécurité établie par l'armée française dans le sud-ouest.

Un nouveau gouvernement rwandais devrait prêter serment aujourd'hui à Kigali, a indiqué à New-York Joe Sills, porte-parole de l'ONU. Quant au gouvernement intérimaire rwandais (hutu), il aurait quitté la zone de sécurité pour se réfugier au Zaïre, a indiqué le colonel Didier Bolélli, porte-parole militaire français à Goma.

«Nous pensons que le FPR contrôle tout le pays sauf la zone de sûreté», a précisé le colonel estimant qu'il restait «deux poches de résistance isolées», dans la fo-

rêt de Gishwati, près du lac Kivu (nord).

Néanmoins, près de 100 000 Rwandais ont fui au cours des dernières 24 heures la zone de sécurité pour se réfugier à Bukavu (Zaire), selon le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Désastre humanitaire

Et les organisations humanitaires se sont déclarées incapables de faire face à l'ampleur du désastre qui se joue à Goma, à la frontière zairo-rwandaise, et prévoyait la catastrophe à moins d'un cessez-le-feu.

Outre que près d'un million de réfugiés ont franchi la frontière depuis jeudi, plusieurs centaines d'entre eux ont été tués ou grièvement blessés dimanche soir par les tirs d'obus de mortier du FPR sur la frontière zairo-rwandaise et dans des scènes de panique qui ont suivi.

Le FPR a cependant démenti hier être responsable des bombardements et a accusé les Forces armées rwandaises (FAR) fidèles à l'ancien gouvernement (à majorité hutu) d'avoir attaqué des civils pour le discréditer.

Hier, toutes les structures de santé locales et étrangères étaient submergées.

Le pont aérien, à peine mis en place dimanche matin avec l'arrivée de 94 tonnes de vivres du Programme alimentaire mondial (PAM), a été suspendu de fait. Le Haut commissariat aux réfugiés (UNHCR) en avait décidé ainsi dimanche soir, après que l'aéroport de Goma eut été atteint par trois obus de mortier en bout de piste.

Les quinze appareils attendus dans la journée d'hier par le HCR, dont quatre du PAM avec 160 tonnes de vivres à bord et quelques milliers de tentes et couvertures, ont donc été ajournés, a indiqué le porte-parole de l'organisation Panayotis Moutzis.

Le personnel du contrôle aérien de Goma ne s'est pas présenté à l'aéroport hier matin, de crainte de nouveaux tirs.

Trois appareils se sont néanmoins posés: celui de Médecins sans Frontières (MSF) avec 37 tonnes de matériel de survie et d'aliments destinés aux mères et aux enfants, ainsi que deux avions de l'Action humanitaire française avec deux fois 37 tonnes (tentes, couvertures, huile et farine).

«De toutes façons, estime M. Moutzis, quoiqu'on fasse, nous aurons des cen-

taines et des centaines de morts si le feu ne cesse pas».

Nouveau président

Le FPR vient de mettre en place un pouvoir présidentiel fort dont il contrôlera tous les rouages, laissant au premier ministre Faustin Twagiramungu la gestion des affaires.

Le nouveau président Pasteur Bizimungu, hutu membre du bureau du FPR, est doté des pleins pouvoirs. La période de transition avant la tenue d'élections libres sera de cinq ans.

Le mouvement de la minorité tutsie a laissé le minimum de pouvoir aux quatre principaux partis de l'opposition à l'ex-président Juvénal Habyarimana, qui se partageront douze des vingt-deux portefeuilles ministériels.

Le FPR s'est notamment attribué les cinq postes que détenait le MRND, l'ancien parti unique de Juvénal Habyarimana. Il aura aussi les ministères essentiels comme la Défense et l'Intérieur.

«Tout cela marque à la fois la volonté de s'ouvrir du FPR surtout s'il veut réussir face à une population qui lui est, en l'état actuel, hostile et un manque évident de confiance dans ses nouveaux partenaires», a déclaré un diplomate.

Israël et la Jordanie confiants
de signer un traité de paix

Frontière (AFP) — Israël et la Jordanie se sont déclarés confiants qu'un traité de paix couronnera leurs négociations, entamées hier dans une tente érigée en plein désert au nord de la mer Rouge.

«Nous souhaitons vraiment que les négociations culminent dans un traité de paix» après 46 années d'état de guerre, a déclaré le négociateur en chef israélien Eliakim Rubinstein.

«C'est une question de mois», a-t-il dit.

«Les deux pays, les deux peuples, les deux gouvernements veulent avancer rapidement en direction de la paix», a-t-il déclaré dans une conférence de presse conjointe avec son homologue jordanien Fayez Tarawneh.

M. Tarawneh a longuement serré la main de son partenaire en ouvrant les deux jours de négociations sur la ligne d'armistice entre les deux pays, à 13 km au nord du golfe d'Akaba.

«Nous devons régler toutes les questions et les inscrire dans un traité de paix», a dit M. Tarawneh en soulignant que la première journée des pourparlers avait été «très sérieuse et positive». «Un traité de paix viendra», selon lui. «Un mois ou deux ans, ce n'est pas l'essentiel, l'important est de résoudre d'abord les problèmes».

Le négociateur jordanien a toutefois noté que la question de la signature d'un traité de paix séparé n'était «pas d'actualité».

Le roi Hussein de Jordanie et le



Le négociateur israélien, Eliakim Rubinstein, à droite, a serré la main de son vis-à-vis jordanien, Fayez Tarawneh hier lors d'une séance de négociations à la frontière israélo-jordanienne.

premier ministre israélien Yitzhak Rabin doivent se rencontrer lundi prochain à Washington, pour leur premier sommet public.

M. Tarawneh a exprimé l'espoir «que les fruits de nos entreprises communes bénéficieront aux hommes et aux femmes de cette région qui souffre depuis longtemps».

Les pourparlers, qui s'achèvent aujourd'hui en milieu de journée, ont

lieu dans une tente équipée d'air conditionné dans la faille désertique du Wadi Araba, entre la mer Morte et la mer Rouge, dans une zone entourée de barbelés et de champs de mines.

C'est la première fois que Jordaniens et Israéliens, engagés depuis 1991 dans le processus de paix au Proche-Orient, négocient publiquement au Proche-Orient.

Cédras tente une
initiative
diplomatique

Port-au-Prince (Reuters) — Le gouvernement haïtien de facto a lancé une initiative diplomatique pour tenter de mettre fin à la crise politique et écarter la menace d'une invasion militaire, a dit hier le ministre des Affaires étrangères du gouvernement installé par l'armée, Charles David.

M. David a dit que plusieurs avenues avaient été explorées et qu'il espérait que cette semaine allait être décisive.

Il a refusé de donner des détails, mais des sources proches du régime estimaient qu'il pourrait s'agir d'un plan permettant à des membres du gouvernement haïtien d'être entendus par les Nations unies. Selon ces sources, le régime de facto a écrit, ou s'apprête à écrire aux Nations unies et à différents pays pour qu'ils appuient sa demande de comparution devant l'Organisation internationale.

M. David a dit souhaiter que l'on donne à Haïti une chance de présenter sa version des faits et de défendre sa cause.

Aucun pays occidental ne reconnaît le régime du président Emile Jonassaint, porté au pouvoir par l'armée il y a deux mois. Son gouvernement s'est engagé à organiser des élections générales avant la fin de l'année, et à isoler un peu plus le président légitime en exil, Jean-Bertrand Aristide.

Les États-Unis ont imposé des sanctions économiques au régime militaire haïtien qui a renversé le président Aristide et Washington refuse d'exclure le recours à la force si l'état-major militaire n'abandonnait pas le pouvoir.

Selon M. David, la tenue d'élections serait une manière honorable de résoudre la crise.

M. David a également affirmé que des agitateurs plaçaient des cadavres dans les rues de Port-au-Prince afin de discréditer les autorités militaires. Il a affirmé qu'un trafic de cadavres se déroulait dans la capitale, et que la mission d'observateurs de l'ONU, expulsée d'Haïti la semaine dernière, avait noirci à dessein la situation des droits de l'homme en Haïti.

Mitterrand opéré

Paris (Reuters) — Le président François Mitterrand est dans un état satisfaisant après une nouvelle opération à la prostate subie hier matin à l'hôpital Cochin à Paris et il continue d'assumer les charges qui relèvent de sa fonction.

Son hospitalisation devrait durer «quelques jours», selon le professeur Adolphe Steg qui a dirigé l'intervention. Elle ne donnera pas lieu à un intérim. Il n'y a «pas de changement, sauf pour le conseil des ministres», qui sera dirigé par le premier ministre Edouard Balladur, a-t-on précisé à l'Élysée.

«Le président a été opéré ce matin. Je lui ai fait une résection transurétrale de la prostate. L'intervention s'est passée simplement. Le président est dans un état satisfaisant», a déclaré aux journalistes le professeur Steg, dans les couloirs du pavillon Albarran, où est hospitalisé le chef de l'État.

Berlusconi évite la crise

Rome (AFP) — Le gouvernement italien semble avoir évité l'éclatement en acceptant hier de se remettre au jugement du Parlement sur le décret-loi limitant la détention préventive qui a provoqué une fracture au sein de la majorité.

Le ministre de la Justice Alfredo Biondi a assuré hier après-midi qu'il n'y aura pas de crise de gouvernement à propos du décret-loi qui va être soumis aujourd'hui au «débat du Parlement». Il a ainsi laissé comprendre que des modifications de cette loi, jugée «infâme» par un des partis de la majorité, La Ligue du nord, seraient acceptées.

Un communiqué de la présidence du conseil a indiqué par ailleurs en fin d'après-midi que le gouvernement était

«disposé à accepter des modifications qui ne dénaturent pas» le décret-loi qui sera examiné aujourd'hui par la commission parlementaire des Affaires constitutionnelles. «Le climat s'est beaucoup rasséréné», a conclu le communiqué.

La Ligue du nord et l'Alliance nationale (néofasciste), qui appartiennent à la majorité gouvernementale, ainsi que l'opposition, obtiennent ainsi satisfaction. Ils voulaient la modification immédiate du décret, adopté en urgence mercredi, parce qu'il a eu pour effet immédiat de libérer des prisons des hommes politiques de premier plan, accusés de corruption aggravée.

Selon un sondage payé par la Ligue, 78 % des Italiens sont hostiles à ce décret.

É D I T O R I A L

Une Coupe du monde politique

François Brousseau

Défaite sportive et défaite politique vont-ils de pair? En tout cas, les nouvelles sur les deux fronts étaient mauvaises hier et avant-hier pour Silvio Berlusconi, président du conseil italien et super-financier sportif dont l'équipe Milan AC a fourni ses meilleurs éléments à la Squadra Azzurra battue dimanche à Pasadena, dans la grande finale de la Coupe du monde.

Il est des pays où une victoire aussi prestigieuse, aussi excitante que celle, quadriennale, de la Coupe du monde, est un événement politique au sens le plus fort du terme. La Coupe de 1982 remportée par les Italiens a fait davantage, a-t-on dit à l'époque, pour l'unité nationale que cent ans de palabres politiques.

La victoire sans panache — mais la victoire tout de même — des Brésiliens, dimanche devant un milliard de téléspectateurs, pourrait, estiment certains observateurs à Rio, favoriser le populisme droitiste au pouvoir, contre les forces du changement incarnées par Luis Inacio «Lula» da Silva, héritier du socialisme brésilien et sérieux candidat aux présidentielles d'octobre.

La thèse est simple: le «peuple» hanté par les ballons ronds, les pénalités et les cartons jaunes, et réagissant à des schèmes simples, fait l'équation instinctive entre succès sur le terrain, gloire nationale et perception positive de la situation générale. Il est donc moins enclin à se révolter. *Panem et circenses...*

À commencer par le nom même de sa formation, Forza Italia, Silvio Berlusconi lui-même n'a-t-il pas basé son remarquable succès politique sur une métaphore «footballière»? N'a-t-il pas dit littéralement à ses électeurs: «J'ai dirigé mon entreprise vers le profit, mon équipe Milan AC vers la victoire, je ferai donc de même avec l'Italie»?

Si l'on oublie le scandale (politique, puisqu'il s'agit d'un règlement de la Fédération internationale du football) d'un match de finale au résultat décidé par des tirs de penalty — c'est-à-dire par une roulette russe qui n'a qu'un lointain rapport avec le jeu réel —, on peut trouver plusieurs enseignements politiques au championnat qui vient de se terminer aux États-Unis...

Politique en effet est l'isolationnisme sportif des États-Unis, un pays qui, en tout cas jusqu'à récemment, ignorait tout du ballon rond comme des degrés Celsius. L'indéniable succès d'audience de cette Coupe du monde annonce-t-il donc une percée historique du ballon rond de ce côté-ci de l'Atlantique? Pas sûr, puisqu'il s'explique d'abord par la présence dans les stades de l'Amérique «ethnique», qui semble souvent se mouvoir en parallèle et en marge de l'Amérique WASP.

Et puis, des parties ultra-défensives avec des scores de 0-0 comme celle de dimanche, ne font certes pas la meilleure publicité auprès des néophytes. La platitude de la rencontre Brésil-Italie pourrait faire oublier les magnifiques moments offerts précédemment par l'Allemagne contre la Belgique, par la Roumanie contre l'Argentine.

Entre le fanatisme

et l'exutoire

du nationalisme

Politique aussi est l'expulsion pour dopage du «dieu Maradona», qui, six ans après Séoul, illustre une nouvelle fois la perversion de l'esprit de compétition.

Politique encore, politique toujours: le fanatisme hideux qui a coûté sa vie à

Daniel Escobar, ce malheureux défenseur colombien «coupable» d'avoir marqué dans son but. Escobar — aucun lien avec l'autre, malgré l'homonymie et la scène du drame à Medellín — a été exécuté par la mafia narco-footballeuse qui s'abreuve aux mythes parfois démagogiques du populisme sportif, tout en les soumettant aux règles meurtrières du crime organisé.

Ce fanatisme n'est heureusement pas la seule expression de la passion inspirée par le noble jeu, le plus universel de tous, à l'égard duquel notre Amérique du Nord reste curieusement tiède. Car la passion des Italiens, des Brésiliens et des autres pour leurs équipes reste finalement, et malgré tout, un exutoire sain pour le nationalisme, cette chose incontournable qui n'est pas à la veille de disparaître du globe.

Forza Berlusconi

François Brousseau

En sortant tout à coup de sa manche un décret qui abolit le droit d'incarcération préventive dans les cas de corruption politique, Silvio Berlusconi a prétendu faire acte de «moralité». N'est-il pas révoltant, a-t-il demandé, de voir pourrir en prison des gens — ils sont des milliers en Italie — qui attendent indéfiniment leur procès? L'Italie, a martelé M. Berlusconi, doit cesser d'être un pays de «justice sommaire» pour devenir un «État de droit».

Dans ses principes, la position de Berlusconi est défendable. Depuis deux ans et demi que dure l'épuration politique en Italie, certains abus ont pu être commis et ce n'est pas sans une certaine gêne que l'on a vu des individus — même aussi douteux que l'ancien président du conseil, Giulio Andreotti — être littéralement lynchés par la presse nationale avant même que leur procès ait commencé.

On se souvient, il y a une quinzaine d'années, de la loi sur la délation, garantissant la liberté aux terroristes repentis qui se mettaient à table et «donnaient» leurs copains à la police. Moralement contestable mais d'une efficacité foudroyante, ce procédé avait permis rien de moins que l'éradication du terrorisme «rouge», dans l'Italie troublée des années 1970-80.

Cela dit, la hâte de M. Berlusconi — qui a émis un décret à effet immédiat, plutôt que d'attendre l'approbation du Parlement — paraît on ne peut plus suspecte. Parce que le premier effet concret de cette décision, c'est la libération des prévenus sous enquête, qui pourront détruire des pièces compromettantes de leurs dossiers, voire carrément disparaître dans la nature.

Et quand on voit quitter les verrous un homme comme l'ancien ministre de la Santé, Francesco de Lorenzo, dont la monumentale corruption est un secret de Polichinelle — il spéculait sur le prix des médicaments —, on peut comprendre la colère qui agite aujourd'hui de nombreux Italiens.

«Berlusconi protège ses copains», a-t-on donc accusé et pas seulement à gauche. Le fait est que le premier ministre italien, sous couvert de «nouveau», est un homme dont les accointances avec l'ancienne classe politique — à commencer par son ami Bettino Craxi — sont multiples et étonnantes.

De plus, en enfourchant ce cheval en plein milieu de l'été, Silvio Berlusconi fait resurgir la division dans les rangs de sa fragile coalition tripartite avec la Ligue du Nord et l'Alliance nationale, qui le dénoncent aujourd'hui à tour de bras. Plus encore: il prend de front une bonne partie de l'opinion publique. Une opinion qui avait justement voté pour lui, en mars dernier, au nom même de l'épuration et du changement politiques.

Le leader italien doit donc se sentir bien fort pour prendre ainsi le risque de se retrouver devant des élections anticipées... Mais tel est justement le cas: Silvio Berlusconi «est» fort. Forza Italia a obtenu 21 % aux législatives de mars, puis 31 % aux élections européennes de juin. Des sondages publiés depuis ont fait état d'appuis à hauteur de 35 %, voire 40 %. Assez, en vérité, pour se passer d'encombrants «alliés»... Alors, «Forza Silvio» ou «À bas Berlusconi»?

L E T T R E S

Un peu de nuances

Dans sa chronique du mardi 5 juillet, Pierre Bourgault donne une opinion très claire et très franche sur la confessionnalité des écoles. D'entrée, je me réjouis d'une telle prise de parole et je déclare sans ambages que je partage en grande partie l'opinion de l'auteur: quelque chose de malsain, d'incongru, voire même de loufoque perdure dans le maintien statique de la confessionnalité des écoles.

Mais monsieur Bourgault est entraîné par sa verve et son ardeur à des affirmations excessives et inexactes qui frisent la malveillance. Et là, je m'inscris en faux.

Quand il parle des sacrements comme de «superstitions qui ont la vie dure», il balaie du revers de la main de façon péremptoire le langage symbolique pourtant à l'honneur dans toutes les traditions religieuses (qui, faut-il le rappeler, nourrissent l'esprit d'environ 80 % de l'humanité actuelle).

Quand il réfère aux «embrigade-ments que nous avons connus et aux exclusions que nous avons supportées», il fait fi de l'apport important que l'Eglise a aussi fourni et continue de fournir à l'oeuvre d'éducation dans notre société. On m'a toujours

dit que la maturité consiste à savoir faire la part des choses...

Quand il affirme que «rien n'a changé sauf la recette» dans la présentation de la foi en contexte scolaire, il fait preuve d'une ignorance crasse de cet immense mouvement de renouveau catéchétique et pastoral promu depuis un quart de siècle. A preuve évidente (et je souhaiterais que M. Bourgault le vérifie), les déceptions et les malaises exprimés par les véritables intégristes sur l'enseignement religieux actuel.

Je déplore que des excès de langage viennent ainsi affaiblir l'expression d'une saine et courageuse opinion.

Et voici ma réponse à votre question, M. Bourgault: Non, les catholiques ne sont pas tous intégristes.

Jean-Louis Rodrigue
Enseignant
Sherbrooke, 7 juillet 1994

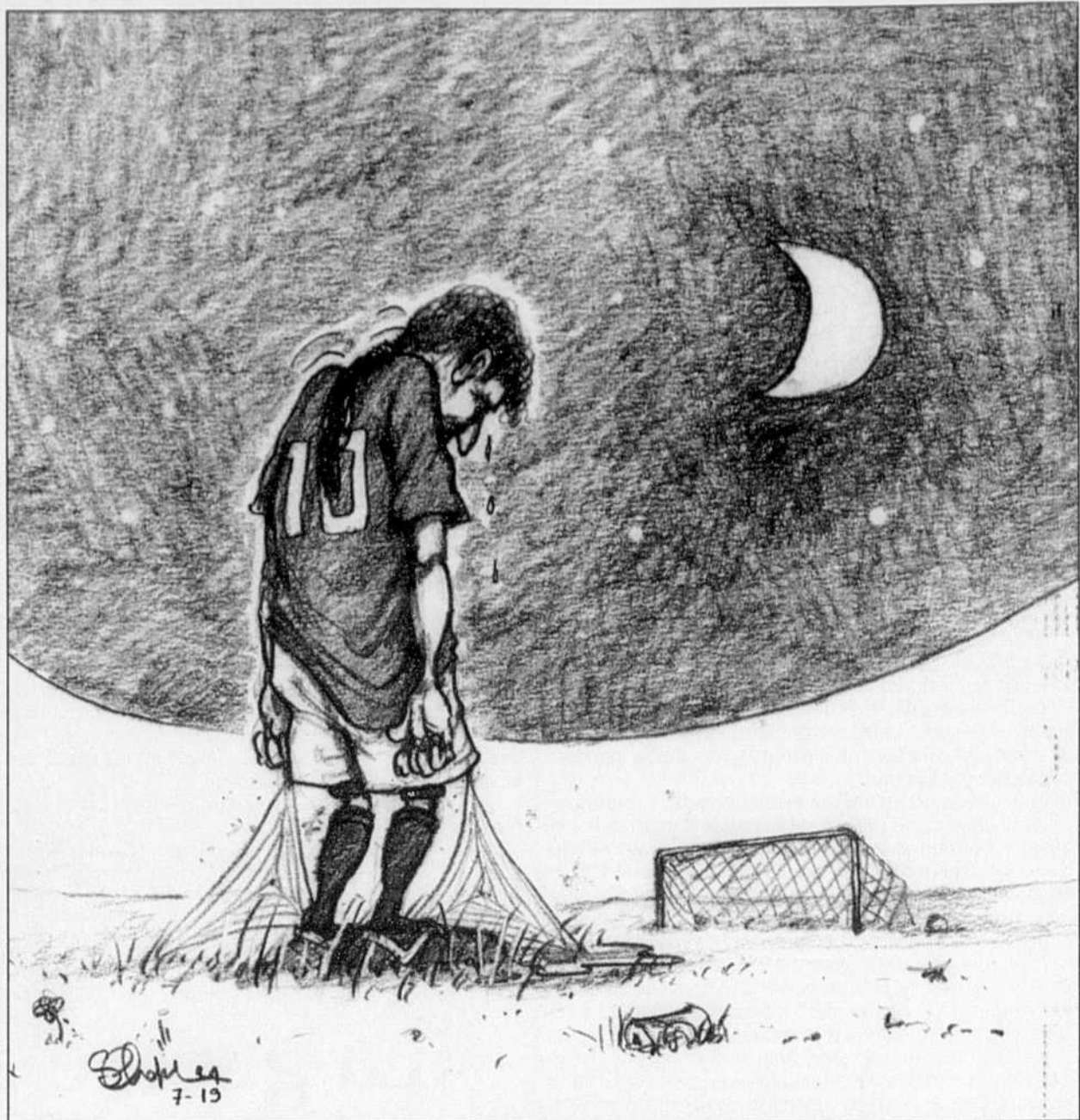
Suggestion au PQ

Pour faire suite au débat lancé dans vos pages par Norman Webster, j'y vais de ma petite suggestion aux membres du Parti Québécois. Etant donné que le oui semble trainer de la patte dans les sondages, pourquoi ne pas adopter une nouvelle stratégie as-

surant à la fois le respect des règles les plus «strictes» de la démocratie (disons 60 ou 66 % des votes exprimés) et une victoire souverainiste. Il ne s'agit que d'inverser la question. Plutôt que de demander aux Québécois s'ils désirent la souveraineté, on pourrait leur demander s'ils veulent toujours que leur province fasse partie du Canada. Advenant que le camp du oui, c'est-à-dire les fédéralistes, ne parvienne à dépasser le seuil de votes nécessaires pour satisfaire les grands démocrates de la trempe de Norman Webster, le Parti québécois, ayant remporté le référendum avec aussi peu que 40 % des voix, pourrait alors enclencher le processus nous menant à la souveraineté.

Evidemment, ce scénario ne se réalisera jamais; mais ce qu'il faut comprendre ici, c'est que la démocratie n'est pas, comme le faisait justement remarquer Louise Beaudoin, un instrument à règles variables visant à faire plébisciter le statu quo. Si plus de 50 % des Québécois choisissent de se donner un pays, c'est leur opinion qui doit prévaloir. On ne parlerait plus de démocratie, si la minorité pouvait leur nier ce droit.

Joël Monfils
Hull, 6 juillet 1994.



O P I N I O N

Hommage à Marie-Victorin

YVES GINGRAS

Professeur au département d'histoire de l'UQAM, il vient de publier «Pour l'avancement des sciences. Histoire de l'ACFAS 1923-1993», aux éditions du Boréal.

Il y a 50 ans, le 15 juillet 1944, le frère Marie-Victorin décédait des suites d'un accident d'auto.

Prononcer son nom c'est évoquer, comme un automatisme, le Jardin botanique et *La flore laurentienne*. Mais ces grandes réalisations scientifiques ne doivent pas masquer que Marie-Victorin fut aussi une figure centrale du milieu intellectuel québécois. Comme l'a dit Pierre Dansereau, deux modèles se présentaient aux jeunes des années trente: le chanoine Lionel Groulx (1878-1967) et le frère Marie-Victorin (1885-1944). On a beaucoup écrit sur le premier. Jean Ethier-Blais, dans son essai *Le siècle de l'abbé Groulx* (Leméac 1993), a même placé — trop rapidement à notre avis — la pensée du frère des Ecoles chrétiennes dans le sillage de celle du chanoine. Ce faisant, il est passé à côté de l'action publique de Marie-Victorin, dont l'itinéraire a peu en commun avec celui de l'idole d'Éthier-Blais. Alors que Lionel Groulx clamait «Notre maître le passé», Marie-Victorin aimait rappeler cette phrase qu'il attribuait à Léonard de Vinci: «Ne soyons pas dupes du passé». Fils de cultivateur, Groulx fait ses études classiques et devient historien. Son regard est tourné vers le passé et il ne jure que par la tradition française. Marie-Victorin est fils d'un marchand à l'aise de Québec, fréquente les écoles des Frères avant de devenir un des leurs. Après 1920, il ne parle que d'avenir et est davantage tourné vers les États-Unis.

On ne tarde d'ailleurs pas à le taxer de «francophobe». Il répond: «Elle est puérile et naïve cette francolâtrie qui ne peut voir la science qu'à travers l'article de Paris (...) et qui, coûte que coûte, cherche à endosser un vêtement taillé à la mesure d'un autre». Dans une lettre à son ami Omer Héroux, il déplore que «la notion du Canada pays d'Amérique n'est pas encore admise par tous». Marie-Victorin a été l'un des pre-

miers à revendiquer l'adaptation de nos universités et de notre littérature au contexte nord-américain.

Développement scientifique

Entre 1922 et 1944, il publie dans *Le Devoir* une quarantaine de textes importants dont une quinzaine consacrés à la question du développement scientifique du Canada français et à ses implications nationales. Profitant de la rentrée universitaire, il présente en septembre 1922 les éléments d'une position qu'il défendra constamment par la suite: «Un peuple vaut non seulement par son développement économique, industriel ou commercial, mais encore et surtout par son élite de penseurs et de savants, par son apport au capital scientifique de l'humanité». Grâce à la toute nouvelle faculté des sciences, ajoute-t-il, «nous allons enfin travailler à nous élever graduellement de ce colonialisme du savoir, un peu humiliant, en somme, au degré où nous le subissons (et marcher) ferme vers une émancipation intellectuelle de bon aloi».

Ce sentiment de faire partie d'un peuple colonisé lui pesait lourd. Lors de ses nombreuses excursions botaniques, il avait observé de près l'exploitation des travailleurs des chantiers, ceux de la Côte-Nord en particulier. À l'été de 1925, revenu complètement «écoeuré et navré» par ce qu'il avait observé, il publie un texte à valeur de manifeste, dans lequel il exprime son indignation: *La province de Québec, pays à découvrir et à conquérir* (*Le Devoir*, 25 septembre 1925). Cet article, probablement le plus violent qu'il ait écrit, dénonce ouvertement l'exploitation économique «de grands troupeaux de nos compatriotes: hommes, femmes et enfants (qui), poussés par la misère et l'inéluctable déterminisme des conditions économiques, sont jetés au cœur de cette forêt boréale, lointaine et inhospitalière, pour y mener une vie de paria dont nous n'avons pas idée». Or, ce visage du Québec, les intellectuels le méconnaissent car, dira Marie-Victorin, ils ont «pris l'habitude de passer l'été à Paris et l'hiver chez nous».

C'est sans doute le texte *La science et notre vie nationale*, publié en octobre 1938, qui offre la meilleure synthèse de la pensée de Marie-Vic-

torin sur les moyens d'assurer l'avenir du Québec. Toujours opposé à une pensée nationaliste tournée vers le passé, il rappelle qu'avant de «penser nationalement (...) il faut d'abord penser humainement en communiant pleinement à l'universel» car, insiste-t-il, «il ne suffit pas d'être de même sang et de prier le même Dieu pour que l'on puisse nous attribuer une pensée nationale. Il y faut l'aliment d'une littérature propre, d'un art distinctif. Il faut aussi une ambiance de recherche et de création scientifique. Un peuple sans élite scientifique, ajoute-t-il, est, dans le monde présent, condamné, quelles que soient les barrières qu'il élèvera autour de ses frontières».

L'erreur du curé Labelle

Pour bien montrer l'importance d'une action gouvernementale saine en matière scientifique, il n'hésite pas à prendre l'exemple de la recherche agricole et à conclure que c'est pour avoir ignoré les caractéristiques des sols acides «que le curé Labelle a commis cette épine folie de la colonisation agricole du nord de Montréal». Abordant la question de l'enseignement scientifique, il se dit convaincu que «les moyens par lesquels notre clergé sincère et têtue nous a sauvés comme peuple au cours de notre histoire, non seulement sont périmés, mais ont acquis, dans un monde renouvelé, une efficacité particulière pour nous perdre et nous détruire».

Ce texte magistral de Marie-Victorin est sans doute l'un des plus énergiques et des plus risqués qu'il ait prononcés au cours de sa carrière. Jean-Charles Harvey, l'ennemi juré du clergé, déplorera même l'absence au Québec «d'une demi-douzaine de Marie-Victorin» qui transformeraient les Canadiens français «en moins de vingt ans».

Marie-Victorin a été un intellectuel exemplaire qui s'est intéressé de près aux problèmes de son temps et n'a pas ménagé ses interventions publiques. Son nationalisme est moderne, ouvert sur le monde et adapté à la réalité nord-américaine. De ce point de vue, il est toujours d'actualité en ces temps dominés par «la science et tout ce qu'elle traîne après elle de bienfaits et d'horreur».

À P R O P O S

... de l'iode

Le manque d'iode dans les aliments est un problème nutritionnel majeur, qui entrave le développement normal d'environ 50 millions d'enfants. Il est aussi à l'origine du crétinisme qui touche chaque année environ 100 000 nouveaux-nés. Au total, 1,6 milliard d'individus sont ex-

posés de ce fait à des troubles allant du goitre à une diminution des capacités physiques et mentales.

Pourtant la solution — l'iodation du sel — est connue depuis des dizaines d'années.

Les progrès des nations, UNICEF, 1994

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSENETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSPAPON, Christine HOUE

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Amendements au Code du travail

Quand durée ne rime pas avec durable

PATRICE JALETTE
ÉRIC MÉTHOT

Respectivement candidat au doctorat et stagiaire à l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal.

Le 11 mai dernier fut adopté le projet de loi 116 modifiant le Code du travail. Un changement majeur quant à la dynamique des négociations collectives au Québec s'y retrouve: la possibilité de conclure une convention collective pour plus de trois ans. Cet engouement pour la durée des conventions collectives vient d'une entente signée en 1991 aux Aciers Inoxydables Atlas. Pompeusement appelé «contrat social», ce genre d'accord a été repris dans au moins une quarantaine d'entreprises. Négociées à l'amiable et reposant sur la seule bonne foi des parties, ces ententes sont parallèles et exceptionnelles par rapport à la convention collective; la plupart n'ont d'ailleurs pas été déposées au ministère du Travail et sont plutôt des contrats civils. En vérité, bien avant ce mouvement existaient des ententes du même type sur des questions spécifiques (régime de retraite, changements technologiques, etc.). Les longs et difficiles conflits vécus au *Journal de Montréal* et à *The Gazette* ainsi que la vague des «contrats sociaux» militaient en faveur d'assises juridiques plus adéquates aux ententes de longue durée. Avec la loi 116, le gouvernement se targue de promouvoir la paix industrielle, la compétitivité des firmes québécoises et tutti quanti puisque le corollaire des ententes de longue durée est la renonciation à l'exercice du droit de grève et de lock-out pour une période équivalente. Cette apologie montre bien que l'on confond relations de travail durables et durée de convention collective.

La grande illusion

Si on examine de plus près les «contrats sociaux», on se rend compte qu'ils comportent des dispositions différentes de celles des conventions «régulières». La participation du syndicat à la gestion de l'entreprise, des mécanismes pour résoudre les différends, des mesures concernant l'organisation du travail et la stabilité d'emploi sont quelques exemples de dispositions innovatrices que l'on retrouve dans l'une ou l'autre de ces ententes. En fait, elles suscitent l'enthousiasme des spécialistes en relations industrielles non pas à cause de leur durée mais à cause des engagements concrets pris par les parties de transcender les pratiques traditionnelles. La réduction du nombre de conflits de travail et la compétitivité des entreprises ne seront pas garanties par le prolongement de la durée de la convention collective mais plutôt par son contenu ou celui d'une entente parallèle. C'est le désir des parties d'adhérer à ce genre d'accord et le *modus vivendi* en découlant qui répondent de la durabilité des relations de travail au sein d'une entreprise. Là où le bât blesse avec la loi 116, c'est qu'on déplaçonne la durée des conventions alors que les ententes que l'on veut précisément promouvoir et authentifier ne font généralement pas partie de la convention collective.

Quelles conséquences découleront de l'adoption de la loi 116? Les expériences canadiennes et américaines à cet égard indiquent que le nombre de ces contrats demeure minime.

D'un autre côté, l'impact de cet amendement sur l'incidence des conflits de travail sera insignifiant par rapport à celui de la conjoncture économique. Par contre, la dynamique de la négociation collective sera affectée par l'ajout d'un nouvel enjeu. Si la durée de la convention collective a toujours été négociable, le marchandage auquel elle pouvait donner lieu était limité. Dorénavant, la durée devient un paramètre capital, propice aux tactiques inséparables des relations de travail «western».

Même en l'absence d'une loi, le mouvement des «contrats sociaux» a engendré au moins un exemple



PHOTO ARCHIVES

Sans mécanisme permanent de résolution des conflits, il y a lieu de croire qu'on s'engage dans une période où il y aura davantage de conflits lors de la négociation collective qui porteront sur la durée et que des conflits difficiles à contenir surviendront même en cours de contrat.

connu de menaces du genre «une convention collective de dix ans, sinon la clé dans la porte». Dernièrement, un syndicat a déclenché une grève refusant ainsi la proposition patronale de conclure une convention de six ans. L'exercice possible des moyens de pression continuera à maintenir un certain équilibre des forces mais alors là, exit l'objectif de la *pax industrialis*!

Un mauvais contrat pour l'une ou l'autre des parties ne règlera pas les problèmes de compétitivité internationale ni les rapports de travail au quotidien même s'il dure vingt ans. Au contraire, sans une volonté réelle des deux parties de s'engager sur une telle voie, sans mécanisme permanent de résolution des conflits, il y a lieu de croire qu'on s'engage dans une période où il y aura davantage de conflits lors de la négociation collective qui porteront sur la durée et que des conflits difficiles à contenir surviendront même en cours de contrat. Et ce ne sont là que quelques conséquences attendues du prolongement de la durée possible des conventions sans compter son effet immédiat sur les périodes de changement d'allégeance syndicale, véritable entorse au droit d'association déjà dénoncée par les centrales syndicales.

De la liberté et du bon sens des parties

Le problème général avec la loi 116 est qu'elle cherche à ériger la vertu en système. Des «contrats sociaux», le gouvernement ne retient que la durée des ententes et fait fi des facteurs particuliers ayant conduit des syndicats et des employeurs à conclure des accords inventifs sur des points bien plus essentiels que le seul terme du contrat. Des dispositions législatives visant seulement les ententes parallèles à la convention collective seraient plus appropriées en autant qu'elles laissent une grande marge de manœuvre aux parties notamment quant à la

manière dont elles entendent résoudre leur différends, conformément à l'économie générale des relations de travail nord-américaines.

La résille le fond du débat: la liberté des parties de conclure le genre d'accord qu'elles veulent et d'y inclure ce qu'elles croient profitables pour elles. Le message envoyé aux parties par ces amendements au Code du travail est de couler dans le ciment de la convention les ententes parallèles afin d'avoir accès aux recours spécifiques du Code du travail alors que la volonté exprimée jusqu'à présent dans les «contrats sociaux» va plutôt dans le sens du désir d'innover sans renoncer à la protection de la convention existante, de circonscrire les innovations et de conserver une certaine flexibilité.

En modifiant seulement la durée des conventions, le gouvernement rend possible des ententes à long terme auxquelles l'une des deux parties ne souscrirait pas pleinement, contrairement à l'esprit des «contrats sociaux». Loin d'être dupes, les parties s'ajusteront et peut-être assisterons-nous au fractionnement des enjeux de la négociation, c'est-à-dire que l'on conclura une entente à long terme sur certaines questions (organisation du travail, changements technologiques, etc.) qui cohabitera avec une convention de plus courte durée traitant d'autres questions (salaires, avantages sociaux, etc.). La volonté de faire la règle de l'exception témoigne bien de la candeur des apôtres de la globalisation des marchés quand il s'agit de relations de travail. Avant de changer un régime avec lequel les parties vivent bien depuis plusieurs décennies, il faut se demander si celui qu'on propose n'est pas pire que celui qu'on veut rendre «compétitif»... En terminant, à quand un «contrat social» pour les employés de l'État?

À la défense du Parti action démocratique du Québec

Pour sortir le Québec de l'impasse

SERGE GILBERT

Professionnel non-enseignant et
membre de l'Action démocratique
du Québec

Madame Lise Bissonnette. Je tiens à vous féliciter pour votre éditorial paru le 23 juin dernier. Comme à l'habitude, vous avez fait une analyse pénétrante et com-

bien juste de la situation politique actuelle du Québec et votre présentation des enjeux ou préalables de la prochaine élection provinciale est claire et précise. Les Québécoises et Québécois auraient grand avantage à s'y référer avant de s'enfermer dans l'isolement pour voter. Les sept préalables que vous identifiez sont, de mon point de vue, majeurs et incontournables.

Vous portez un diagnostic sans passion sur les deux «grands» partis provinciaux. Cependant, je trouve décevant, voire désolant, le traitement léger que vous — comme certains autres médias nationaux — accordez à l'Action démocratique du Québec. Selon vous, l'ADQ «ne peut prétendre être une option bien que certains cotés devront s'y intéresser». Pourtant, à la lumière de vos préalables, je ne peux m'empêcher de croire que l'ADQ est actuellement le parti qui devrait mériter la confiance pleine et entière de la population du Québec.

Action démocratique du Québec reconnaît le piètre état du système d'éducation (votre préalable n° 1) et, pour le renouveler, propose une vision d'ensemble centrée sur l'étudiant et qui redéfinirait les valeurs éducatives fondamentales, répartirait les ressources en accordant la priorité au personnel de la base, c'est-à-dire les enseignants, augmente ces ressources au primaire, revalorise la profession d'enseignant, stabilise

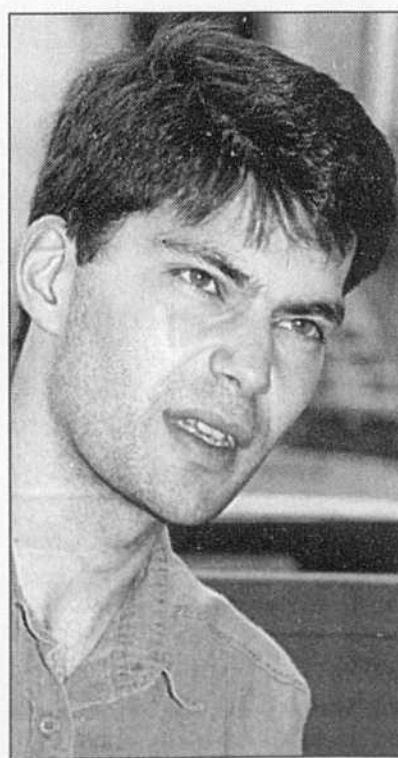


PHOTO JACQUES NADEAU

Le jeune chef de l'Action
démocratique du Québec, Mario
Dumont.

les groupes au secondaire, procède à l'évaluation périodique de la qualité de l'enseignement dans chaque institution scolaire et, finalement, décloisonne la formation technique afin d'établir une concentration constante entre les différents ordres d'enseignement et le marché du travail.

La révision et le réajustement des programmes sociaux (préalable n° 2) en vue d'en arriver à garantir un revenu minimum à tous les adultes sont parmi les priorités d'Action démocratique du Québec. Le parti devrait bientôt faire connaître à la population les modalités de cette révision. En outre, le contexte écono-

mique actuel du Québec, où la situation frise la catastrophe, appelle un redressement vigoureux des finances publiques qui doit passer nécessairement par une réforme de la fiscalité de l'État et de celle des particuliers (votre préalable n° 3).

La réforme proposée par Action démocratique du Québec veut, entre autres, favoriser l'investissement en abolissant les plafonds des REER, réviser les politiques d'abri fiscal, établir une équité réelle entre les contribuables (personnels ou corporatifs), alléger la tâche des entreprises dans l'administration des diverses taxes et s'assurer que les opérations de Revenu Québec s'effectuent dans le respect véritable du contribuable.

En ce qui concerne l'emploi (votre préalable n° 4), l'ADQ avance une double stratégie: une stratégie industrielle et une stratégie de la formation professionnelle. La stratégie industrielle de l'ADQ prend en compte le commerce international, les investissements étrangers et locaux, le développement des PME, le développement des régions, la reconnaissance de Montréal comme pôle économique international, une réduction draconienne de la réglementation applicable aux entreprises... La stratégie de la formation de la main-d'œuvre va de pair avec la stratégie industrielle et la révision de notre système d'éducation. À l'heure de la mondialisation des marchés, il est important de développer au Québec une main-d'œuvre compétente et compétitive.

Dans votre préalable n° 5, vous posez la question: «Qui aura le courage de tenter au moins de concilier une politique d'immigration et une politique de promotion de la francophonie, sans faux-fuyant et sans double discours?». Réponse: l'ADQ! L'ADQ est la seule formation politique qui propose une politique d'immigration qui tiennent compte à la fois

des besoins du Québec, de sa nature, de sa culture et de sa capacité d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants. C'est le seul parti qui propose une politique d'accueil et d'intégration des nouveaux citoyens du Québec.

Reconnaître la réalité culturelle du Québec comme une réalité interculturelle c'est aussi reconnaître la place des peuples autochtones (votre préalable n° 6) dans l'histoire du Québec. Je vous renvoie à la déclaration de M. Mario Dumont, chef de l'ADQ, en date du 8 juin dernier pour comprendre comment l'ADQ se positionne face à la question autochtone.

Finalement, un parti qui fait preuve de tant de réalisme et d'ouverture ne peut rester insensible à la problématique des droits humains (votre préalable n° 7). Pour l'ADQ, le respect des droits humains passe nécessairement par la responsabilisation des citoyens et des institutions.

Madame, vous connaissez déjà tous les éléments du programme d'Action démocratique du Québec que j'ai relus à la lumière de vos préalables. Je suis convaincu que vous savez, comme moi et combien d'autres, qu'Action démocratique du Québec est le seul vrai choix qui s'offre aux Québécoises et Québécois aux prochaines élections. Ce parti représente pour nous une possibilité de changement, de transformation d'une société et d'un pays qu'il faut vraiment redresser dans le respect de l'intelligence et la valorisation du sens des responsabilités de chaque citoyen. Action démocratique du Québec peut prétendre être une option car dans le paysage politique québécois actuel, c'est le seul parti politique qui puisse sortir le Québec du marasme et des crises dans lesquels 20 ans de «grands» partis nationaux l'ont enlisé.

L'ÉQUIPE DU
DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information); Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (livres), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Orlie Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tremier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Denise Babin, Michel Duclos (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). LA Documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ: Lucie Pilonneau (directrice), Jacqueline Avril, Lise Bourgault, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Johanne Guibaud, Jean-Yves Guilbert, Christiane LeGault, Monique Verreault (publicitaires); Micheline Turgeon, Olivier Zaida (commis); Michèle Bouchard (secrétaire). L'ADMINISTRATION: Henry Riedl (contrôleur), Nicole Carmel (coordinatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacras, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration). LE MARKETING (adjoint à la clientèle): Christiane Benjamine (directrice), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements). LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES: Guy-Renaud Kirouac (directeur). LA PRODUCTION: Marie-France Turgeon (directrice de la production), Sylvain Darcy (directeur de l'information), Jeanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Caroline Des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Christiane Vaillant. Les annonces classées et avis publics: Yves Williams (superviseur), Jean de Billy, Marlene Côté, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Rueland. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourgeois (président). LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).



Stationnement à Montréal

Occasion
ratéePAUL LAMBERT
Architecte

Il semble inexplicable de confier à la Chambre de commerce de Montréal ou à un rejeton de celle-ci, d'administrer, de gérer le stationnement sur le patrimoine public, alors que ce service bien administré pourrait contribuer à diminuer de façon équitable l'impôt foncier, lequel a largement contribué, dans le passé, à défrayer les coûts des services rendus à l'automobiliste.

Le groupe de dirigeants formant la Chambre de commerce a toujours eu pour but d'éclairer, de conseiller, de suggérer, de recommander et de critiquer particulièrement les gestes des corps publics. La Chambre sera donc à l'avenir en conflit d'intérêts.

Le Rapport Castonguay sous le titre «L'urbanisation au Québec» 1976 soutient aux pages 116, 117, «qu'au niveau municipal et urbain, les citoyens soient taxés selon la quantité et la qualité des services qu'ils reçoivent».

Et comme tous les citoyens ne reçoivent pas tous les mêmes services, en particulier le stationnement, on peut lire à la page 236, «la nécessité que les automobilistes supportent eux-mêmes les coûts qu'ils entraînent».

Quels sont ces coûts imputables à l'automobiliste? La valeur du sol occupé par les rues, n'est-elle pas taxable tout comme le sol occupé par un propriétaire? Qu'en est-il de la construction et l'entretien de la chaussée, y compris le déneigement; du coût de la pose et du raccordement électrique des milliers de poteaux supportant les feux de circulation, ces derniers étant imposés par l'existence des automobilistes. Après tout, Expo 67 a démontré que des milliers de piétons peuvent s'entre-croiser sans feux de circulation.

À défaut de partager avec la province les revenus provenant de l'automobiliste, il semble le plus équitable de taxer l'automobiliste là où il occupe le domaine public, soit le stationnement sur toutes les rues. Les revenus ainsi perçus pourraient s'appliquer en déduction de l'impôt foncier. Et comme les citadins bénéficieraient de cette diminution de l'impôt foncier, les stationnements réservés pourraient être taxés à un taux légèrement plus élevé que sur les autres rues résidentielles.

Et si la ville a des missions de recherches à entreprendre elle pourra les confier à des agences compétentes dans les sujets à l'étude, que ce soit la Chambre de commerce ou d'autres instances.

À noter que le nouveau Code civil limite à un an la durée des contrats signés par les administrateurs de copropriétés. Ne serait-il pas aussi sage de limiter de semblables exercices à la durée des mandats municipaux? Comment ose-t-on immobiliser le progrès pendant 30 ans!

D'après les journaux, Montréal prévoit retirer 12,6 millions \$ cette année pour les 6200 places dans les parcs à stationnement et ses 11 500 places avec parcomètres sur rue. Ceci signifie 17 700 voitures. Or au-delà de 500 000 voitures franchissent les 12 ou 14 ponts en périphérie pour atteindre Montréal quotidiennement. Et les mêmes jours, des milliers d'automobilistes montréalais quittent leurs domiciles pour occuper une place de stationnement.

Combien rapporteraient seulement 200 000 voitures stationnées sur rue? Au tarif minimum de 0,25 \$ l'heure, au minimum de 8 heures par jour, à un minimum de 5 jours par semaine et 50 semaines par année, le revenu annuel provenant d'une voiture serait de 500 \$; pour 200 000 voitures, 100 millions \$. Cette somme appliquée en déduction de l'impôt foncier diminuerait ce dernier d'au-delà de 7 %.

Enfin, comme le préconisait le Rapport Castonguay de 1976, chacun paierait pour la quantité et la qualité des services reçus de Montréal. Pourquoi attendre?

LE DEVOIR

ACTUALITÉS



BOURGIAULT

Vive la France!

Ce n'est pas la date qui fait l'histoire mais c'est parfois l'histoire qui donne du poids aux dates avant qu'elles deviennent le cauchemar des écoliers à la mémoire courte. Ainsi en va-t-il du 14 juillet. On se souvient évidemment de celui de 1789; peut-être faudra-t-il se souvenir tout autant de celui de 1994? Plus d'un demi-siècle plus tôt les soldats allemands avaient défilé en triomphateurs sur les Champs-Élysées pendant que les Parisiens se réfugiaient, tristes ou furieux, chez eux.

Le souvenir reste pénible qui s'ajoute à celui, plus triste encore, des trois guerres que se sont livrées la France et l'Allemagne au cours du siècle dernier. Et pourtant. En ce 14 juillet 1994, les soldats allemands ont descendu de nouveau les Champs-Élysées, cette fois invités par le président de la république française et sous le regard approbateur de la majorité des Français. C'est François Mitterrand qui l'a voulu ainsi. Même si, en certains milieux, on a voulu dorer la pilule en rappelant qu'il y avait aussi des soldats belges, espagnols et luxembourgeois aux côtés des soldats allemands et français, l'opinion publique n'a pas été dupe.

C'est l'Eurocorps, cette armée européenne embryonnaire, qui défilait mais, en France comme dans le reste de l'Europe c'est d'abord le puissant symbole des soldats allemands en sol français qui frappait les imaginations. François Mitterrand, dont c'est le dernier tour de piste, a

voulu frapper fort et il a réussi. On ne pouvait lui reprocher de n'avoir pas de souvenirs puisqu'il avait fait la guerre; on ne pouvait pas non plus l'accuser d'improvisation puisqu'il avait depuis longtemps travaillé au rapprochement de la France et de l'Allemagne. Tout au plus pouvait-on lui disputer le choix de la date. En se tournant résolument vers l'avenir, le président a gagné son pari. Quelques sifflets dans la foule, des gorges serrées certes, mais aussi des applaudissements devant cet accomplissement remarquable.

On a rarement vu, si jamais, un peuple célébrer sa fête nationale en y invitant ses ennemis d'hier. Voilà donc une leçon exemplaire de courage et de lucidité. Voilà l'exemple d'une politique qui se donne une vision et qui contraint les esprits à la réflexion.

Dans le même temps, comme par hasard, la France envoyait 2500 soldats au Rwanda dans une mission humanitaire de protection des civils du pays.

On s'en est gaussé dans tous les milieux. Quoi? La France qui avait soutenu ce gouvernement de bouchers se transformait soudain en organisation charitable et se donnait la mission de freiner des massacres perpétrés par ceux-là même qu'elle avait armés?

Le gouvernement français avait beau rappeler qu'il avait soutenu un gouvernement reconnu jusqu'alors par les Nations-Unies, le message avait quand même du mal à passer. Quoi qu'il en soit, l'histoire jugera de la pertinence de la politique française au Rwanda ces dernières années. Erreur ou pas, on verra bien.

Mais en ce temps de désolation, de mort et de souffrances indicibles, la France n'a pas hésité à «faire quelque chose» pendant que tous ses détracteurs se lavaient les mains en détournant les yeux de l'horreur.

Que les soldats français aient déjà sauvé des milliers de vies, cela est indéniable. Réussiront-ils à se rendre au bout de leur mission avant que la situation se retourne contre eux pour les transformer en agresseurs? Sans en être certain il faut le souhaiter. Il faut surtout rappeler que l'Afrique n'intéresse plus personne et que ce sont les plus mesquins des gouvernements, notamment les gouvernements anglo-saxons, qui font reproche à la France de s'y intéresser encore.

Elle sert ses intérêts? Bien sûr. Mais comment expliquer que les autres pays n'y voient, eux, qu'un continent moribond, trop noir à leur goût et surtout impropre à soutenir les intérêts idéologiques qu'ils y défendaient durant la guerre froide?

Evidemment, cela est inexplicable. Beaucoup plus inexplicable en tout cas que le sursaut de la conscience française qui, malgré tout, honore en nous tous ce qui nous reste d'humanité.

Vive la France!

SUITE DE LA PAGE 1

donnant tour à tour leur appui ouvert à Daniel Johnson. Personne n'a caché qu'en sus de l'entente, les élections au Québec étaient au menu des discussions et que chacun était là pour venir dire tout haut sa peur de voir un gouvernement souverainiste venir brouiller cette belle unanimité.

«J'ai posé la question à chacun des premiers ministres, à savoir lequel sera intéressé à avoir un gouvernement séparatiste et je n'ai pas eu de réponse favorable de qui que ce soit», a lancé le premier ministre Chrétien.

Félicité par tous, le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, n'a pour sa part pas raté l'occasion de rappeler que cette entente se traduira par de nouveaux emplois et un développement économique accru, autant d'objectifs qui concordent parfaitement avec son programme politique.

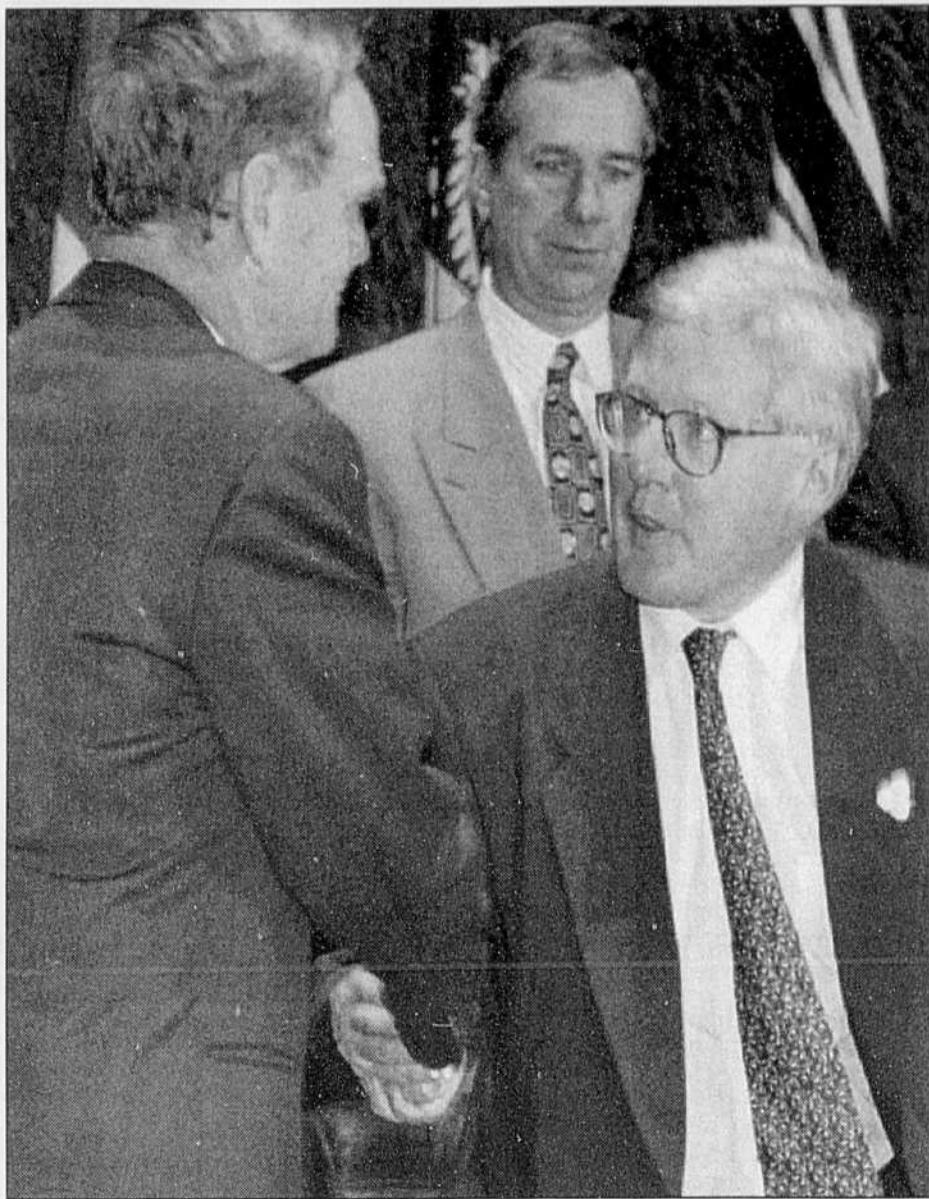
«La signature de cette entente aujourd'hui démontre que la fédération canadienne peut évoluer. Je suis heureux de voir qu'après tant d'années, il y a des résultats concrets», a-t-il dit, ajoutant que la date de cette signature n'était aucunement liée au déclenchement d'élections au Québec. Il y a plus d'un an, la date-butoir du 30 juin 1994 avait été convenue par les parties, a-t-il dit.

Tant le premier ministre Jean Chrétien que M. Johnson n'ont pu quantifier les effets attendus de cette entente en terme d'emplois, sinon qu'elle en créera «des centaines», voire des «milliers».

Même si le Québec revient bredouille sur la question de la main-d'œuvre et sans entente sur l'amélioration du fédéralisme, Daniel Johnson a expliqué que des discussions étaient déjà engagées et que des points avaient été marqués, mais qu'il faudrait faire encore preuve de patience pour sceller les discussions. «Lorsqu'on aura une entente, on l'annoncera», a-t-il dit.

Malgré le refrain électoral entonné par tous ses collègues, M. Johnson a dit douter que ses homologues fassent preuve «d'ingérence ou d'incursion» dans les élections québécoises. Pourtant, le ton était très clair chez plusieurs d'entre eux, notamment le premier ministre ontarien Bob Rae: «La séparation, la destruction du Canada est une aventure dont nous n'avons pas besoin.»

Aussi direct, le premier ministre du



Le premier ministre Jean Chrétien serre la main de son homologue ontarien Bob Rae sous le regard rassuré de Daniel Johnson.

Nouveau-Brunswick, M. Frank McKenna a soutenu qu'après avoir conclu une entente aussi bénéfique, les intérêts du Canada étaient de réélire un gouvernement libéral au Québec. «Nous sommes tous là pour venir dire notre support à M. Johnson et à un Canada fort», a renchéri le premier ministre albertain, M. Ralph Klein. «C'est une déclaration positive et flexible de ce que le Canada peut être», a ajouté M. Roy Romanow, premier mi-

nistre de la Saskatchewan.

Le ministre Rae a même soutenu qu'un changement de statut politique dans une province, notamment au Québec par le biais d'un référendum, pourrait remettre en cause l'engagement de parties à cette entente. «L'engagement de notre province est fait dans le contexte du Canada», a-t-il précisé.

Au-delà de l'unanimité politique, les premiers ministres provinciaux ont tous

PRÉFÉRENTIEL

Le dollar US prend du mieux

SUITE DE LA PAGE 1

situant en fermeture hier à 72,62 cents américains, ont conduit la Banque Royale à amorcer une nouvelle ronde de baisses du taux préférentiel, une première depuis le mouvement de hausse débuté en mars, un mouvement qui a fait rapidement écho au sein des autres institutions bancaires. Reprenant là où elle avait laissé mardi dernier, en commandant un recul de 25 points de base, la Royale y est allée d'un autre quart de point, hier, en ramenant son taux directeur à 7,5%. Ce déplacement vers le bas, accompagné d'un retour des bons du Trésor à 30 jours sous la barre des 6%, laisse présager un repli, aujourd'hui, d'environ 30 points du taux d'escompte, un deuxième en autant de semaines, soit de 6,48 à 6,2%.

«Il ne faut plus grand chose pour que la structure des taux sur les prêts à la consommation emboîte le pas à l'assouplissement des taux directeurs. Tout au plus doit-on espérer que la performance du marché obligataire se poursuive», a ajouté l'économiste de la Nationale.

Dans cet ordre d'idées le dollar américain, malmené pendant plus d'un mois maintenant, a également retrouvé une certaine stabilité face au yen et aux principales devises européennes. Dans l'attente du passage, demain, du président de la Réserve fédérale devant le Congrès en vue d'y déposer les toutes dernières prévisions économiques de la banque centrale américaine, les spéculateurs sont demeurés sur leur position, hier, permettant au taux baromètre de 30 ans de reculer quelque peu, de 7,54 à 7,5%.

ATTENTAT Israël participera aux secours

SUITE DE LA PAGE 1

D'après l'agence argentine Telam, il s'agirait d'un Iranien et d'une Allemande interpellés à l'aéroport international d'Ezeiza, près de Buenos Aires.

Les enquêteurs ont fait savoir que les premiers éléments dont ils disposaient accréditaient l'hypothèse d'un attentat à la voiture piégée.

De source proche de la communauté juive, éprouvée il y a deux ans par un attentat à la bombe contre l'ambassade d'Israël qui avait fait 30 morts, on a dit que le gouvernement imputerait l'attentat à des fondamentalistes musulmans venus de l'étranger.

Un groupe déclarant s'appeler Commandement islamique a revendiqué l'explosion mais les autorités, qui ignorent son existence, ont déclaré douter de l'authenticité de l'appel.

A Jérusalem, le premier ministre israélien Yitzhak Rabin a dénoncé la «terreur satanique» à l'origine de l'attentat.

«La terreur satanique a de nouveau touché une cible civile — les bureaux de la commu-

nauté juive à Buenos Aires qui n'est toujours pas remise de l'attaque terroriste meurtrière contre l'ambassade d'Israël», a-t-il déclaré dans un communiqué.

«Israël continuera à pourchasser les responsables de la terreur jusqu'à ce qu'ils soient annihilés», a-t-il ajouté.

«Il semble qu'il y ait une main antisémite ou anti-israélienne dans cet événement, mais nous n'avons encore ni détail ni preuve», a de son côté dit le ministre des Affaires étrangères Shimon Peres à la presse.

A New York, le Congrès juif mondial a demandé à toutes les organisations juives de renforcer les mesures de sécurité.

L'explosion a coïncidé avec le début des pourparlers de paix entre Israël et la Jordanie à la frontière entre les deux États.

Israël a annoncé son intention d'envoyer une équipe de sauveteurs spécialisés pour participer aux secours.

La communauté juive d'Argentine est la plus importante d'Amérique du Sud, avec 250 000 personnes.

CABANE

«C'est différent de ce que nous mangeons à la maison, surtout cette habitude de mettre du sirop partout»

SUITE DE LA PAGE 1

sicle» qui retenait encore un peu de tire. Elle, son mari Laurent et une trentaine de compagnons de voyage de tous les coins de la France achevaient dans la région de Québec un voyage en autobus amorcé à Toronto. Pour clore leur tournée avec cette magistrale expérience socio-culinaire, le groupe s'est tapé plus de 1500 km de bitume en une semaine. «On est passé par les chutes Niagara, ajoutait dame Leclair. C'est un piège à touristes. Ici, à la cabane, on a enfin découvert ce qu'on recherchait le plus: le Canada traditionnel.»

L'En-Tailleur est en retrait du chemin Royal qui traverse le village St-Pierre. Du pittoresque en Hérodote: une grande cabane en bois rond, un toit en pignon (avec un écriteau: «Ma cabane au Canada»), un intérieur en bardeau, des toiles de Jacques Huot, un artiste du coin, qui peint des

scènes traditionnelles, un loup des bois, un Indien à cheval, un trappeur, un bûcheron, et la cabane, dix et cent fois, bien sûr.

L'En-Tailleur tire son nom de la famille Tailleux, qui occupe la terre ancestrale de l'île depuis neuf générations. Le père, Simon, a ouvert sa cabane en 1975, après avoir abandonné la pêche.

Au début, la famille ne recevait que des gens de la région de Québec, ou presque. Depuis dix ans, elle est en pleine expansion grâce aux touristes qui composent près des deux-tiers de la clientèle de 25 000 à 30 000 personnes par année.

Avec le temps, L'En-Tailleur est devenue une des deux plus importantes cabanes de l'île. 35 personnes y travaillent. «On est une PME des produits de l'étable», dit Lise Tailleux, fille du fondateur, vêtue d'un costume traditionnel d'habitant. Elle tient la caisse de la boutique de souvenirs où on propose des chemises à carreaux, des

cuillers de bois et ce qui est le plus demandé, du sirop à cinq dollars la boîte. «Le plus grand changement, c'est qu'on est maintenant obligé de fonctionner pendant l'été et l'automne et de donner des explications.»

«Quand on a acheté notre machine à neige artificielle, ça m'a fait bizarre, ajoute Gertrude Tailleux, la mère de Lise. Quand je raconte aux Québécois qu'ils peuvent venir ici à l'année longue, ils ne me croient pas.»

M. Tailleux père se charge pour sa part d'expliquer le b-a-ba des sucres: les origines amérindiennes, la récolte de l'eau, la transformation en produits dérivés (le sirop, le beurre, la tire...). Jeudi dernier, il a répété son petit laïus pédagogique à huit groupes de «cousins d'Europe», près de 300 personnes au total.

Que des Français, ou presque. Mais la cabane reçoit aussi périodiquement des Allemands ou des Américains. Les Tailleux connaissent maintenant les goûts de cha-

cun. «Les Japonais ne mangent rien, ils regardent et c'est tout, dit Lise Tailleux. Notre nourriture est trop différente de la leur. Les Allemands adorent ça. Les Français aiment le jambon fumé et les crêpes au sirop d'érable, mais ils touchent à peine aux fèves au lard, les haricots comme ils disent.»

«C'est différent de ce que nous mangeons à la maison, surtout cette habitude de mettre du sirop partout», commentait laconiquement Mme Leclair, polie. Elle n'osait qu'une seule critique, «sur la bouffe canadienne»: «Nous les légumes, on les fait cuire.»

Pendant le repas, les touristes ont droit à un petit spectacle d'un des deux violonneux-chansonniers qui s'activent à L'En-Tailleur. Charlie et Léon Desaulniers leur envoient quelques «p'tites tounes» et leur apprennent ensuite à taper des pieds, des mains et de la cuiller.

C'est pendant cet intermède folklorique à

souhait, devant un plat de «bines» à peine entamé que l'ancien adage reçoit une nouvelle confirmation: on est toujours l'indigène d'un autre. Pour les Français, le Québécois est un paysan de l'Ancien-Régime qui vit à l'ombre des grattes-ciels. Un «Bérichon en Cadillac», comme l'écrivait le sarcasme Pierre Desproges. «Vous avez su conserver le meilleur des deux Mondes, expliquait ainsi Samir Allel, devant la table à tire d'érable, où je l'ai vu, de mes yeux vu. Vous avez le meilleur de l'American way of Life et du compagnonnage traditionnel au sens le plus noble.»

Un cliché s'ajoute aux clichés. Même si le touriste, qui affirmait avoir beaucoup voyagé, savait conserver son sens critique. «On nous a tout montré en deux heures, la danse, la chanson, la bouffe... concluait M. Allel. Je regarde ça d'un œil amusé. La cabane, c'est du folklore truqué, évidemment.»

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333
ADMINISTRATION (514) 985-3333

AVIS PUBLICS
ANNONCES CLASSÉES
PUBLICITÉ
NUMÉRO SANS FRAIS

(514) 985-3344
(514) 985-3344
(514) 985-3399
1-800-363-0305

SERVICE À LA CLIENTÈLE

• Extérieur (sans frais) •

1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE,
MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.

Montréal (514) 985-3355